L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1180 - VENDREDI 24 AOÛT 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

Epandeurs ROLLAND

NOUVELLE GÉNÉRATION



Avec table d'épandage largeur 12 à 21 m.
Meilleure répartition - Tonnage faible

ETS BONORON DEMANDEZ une DÉMO
58290 Moulins-Engilbert - 03 86 84 20 22

▶ Sommaire



Orges d'hiver et escourgeons *p. 13*

La révolution variétale brassicole en marche ?

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Foire-concours d'ovins le 31 août à Arnay: «Une édition pleine de promesses»

P 07 **Actualité** Nièvre
Un point sur les moissons 2012: Une collecte nivernaise satisfaisante

P08 **Actualité** Yonne
POE: La Préparation opérationnelle à l'emploi se met en place en agriculture.

P 11 **Filières** Élevage
Parcours : Une «ambiance confortable» pour «faire sortir» les volailles

P 12 **Filières** Cultures
Plan Écophyto 2018: Réduire l'usage des phytos avec le réseau Dephy

P 14 **Filières** Viticulture
Pratiques culturales: Trois hectares sur dix sans herbicide

Encarté avec cette édition: Mailing Duraplas (21)



1er Salon du Charolais à Saulieu

Le charolais sur un piédestal

Un événement unique, qui se prépare activement depuis le 1er janvier, va se concrétiser du 24 au 26 août à Saulieu. C'est un grand show et une grande première que cette rencontre entre le concours national de reproducteurs du Herd Book charolais et le grand concours d'animaux de boucherie de Saulieu, rassemblés pour la première fois. Ces deux mondes si complémentaires de la sélection et de la finition, n'ont jamais encore été présentés sur un même espace. Le salon du charolais c'est l'occasion de montrer comment l'on peut concilier la rusticité originelle du charolais avec les progrès génétiques.

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33
LUZY
Tél. 03 86 30 05 63
BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00

DEMANDEZ une DEMO
d'un FASTRAC 3230
230 cv



G. BUCHEZ 03 86 20 17 38
JCB AGRI

TRIOLIET
Demandez une démonstration



Volume 10 à 50 m3
Machine performante et polyvalente
Entrainement mécanique de la pailleuse
Votre distributeur régional
Ets BONORON 58290 Moulins Engilbert - 03 86 84 20 22

l'Agenda

Côte d'Or

Arnay Concours ovin le 31 août

Le concours national ovin et sa foire vente de béliers inscrits et non-inscrits toutes races se déroulera à Arnay-le-Duc vendredi 31 août en matinée. Renseignements et inscriptions : 03 80 68 66 58 ou 03 80 90 10 61. Des primes en espèces et des lots seront distribués aux acheteurs de béliers par tirage au sort.

Poiseul-la-Ville Concert Festiv'agri le 8 septembre

Toujours motivés, les jeunes agriculteurs des cantons Aignay-le-Duc/Baigneux-les-Juifs organisent pour la troisième année consécutive le Festiv'agri. Le groupe Lacadanse fera le déplacement pour l'occasion(groupe de reprises années 80, pop rock, chansons d'aujourd'hui). Une douzaine de musiciens, chanteurs et danseuses animeront la soirée. Rendez-vous samedi 8 septembre à partir de 19h00 sur la commune de Poiseul-la-Ville. Entrée gratuite, buvette, méchoui et cochon à la broche sur place. Ouvert à tous

GDS Deux formations en octobre

Le GDS de Côte d'Or organise deux formation en octobre :

• **Gérer l'alimentation de son troupeau ovin** (11 octobre) : Savoir maitriser l'alimentation de son troupeau, limiter les risques sanitaires liés à l'alimentation et visualiser les incidences de l'alimentation dans l'appareil digestifs. Le lieu de la foramtion reste à définir. Pour plus d'information contacter V. PABIOU (GDS) 03 80 68 67 35.

• **Parasitisme, sanitaire et alimentation des caprins** (25 octobre) : Savoir reconnaitre les principaux parasites et les gérer, maitriser la relation entre l'état sanitaire du troupeau et son alimentation. Le lieu de la formation reste à définir. Pour plus d'information contacter V. PABIOU (GDS) 03 80 68 67 35.

Liernais 60 ans de la MFR

Le samedi 25 mai 2013, la maison familiale rurale de Liernais fêtera son 60ème anniversaire. Pour cette occasion, le conseil d'administration souhaite réunir l'ensemble des élèves ayant évolué à la maison familiale. A cet effet, toute personne le souhaitant est invitée à se faire connaître auprès de la MFR au 03 80 84 41 60 ou par mail : mfr.liernais@mfr.asso.fr

Nièvre

Morvan Concours de labour le 1er septembre

Concours cantonal de labour le samedi 1er septembre à Lavault-de-Frétoy, chez messieurs Beague, à partir de 13h30. (deux catégories, en planche et à plat).
Inscriptions auprès de Cédric Bernier au 06 26 28 50 23, avant le 30 août.
La remise des prix aura lieu vers 18h30, suivie d'un vin d'honneur et d'un repas sur place. Le repas sera composé d'une entrée, saucisses frites, fromage et dessert, le tout pour 10 € (réservation souhaitable).

Pougues-les-Eaux Concours de labour le 1er septembre

Concours cantonal de labour le samedi 1er septembre à Pougues-les-Eaux (bourg), à partir de 10h00 (en planche et à plat).
Inscriptions auprès d'Alain Troux au 06 22 11 20 10.
Exposition et démonstration de matériels, animations enfants, mini ferme et restauration sur place le midi (réservation souhaitable au 06 67 77 60 41).

Cosne-Cours/Loire Guinguette dimanche

Royaume de la guinche, jeune ambassadrice de la culture des bals populaires, la Guinguette Sévigné se met en place pour la première fois à Cosne-Cours-sur-Loire et promet à tous les amateurs de musette des moments savoureux. Le petit vin blanc servi sous la tonnelle fera pétiller les yeux des midinettes au bras de leur julot, au son de l'accordéon renaissant. Projet piloté par la mairie, la Guinguette Sévigné se tient, gratuitement, tous les dimanche de l'été (**du 8 juillet au 26 août**), de 15 h à 22 h (animation jusqu'à 20h) sur la Place Sévigné, en bords de Loire.

Comices Les prochains rendez-vous

Les dates des comices agricoles de la Nièvre sont fixées. Le comice de Fours les **25 et 26 août** et celui de Pougues-les-Eaux les **1er et 2 septembre**.

Corbigny Finales régionale et nationale de labour à l'ancienne

Les JA58 organisent les finales régionale et nationale de labour à l'ancienne, le week-end des **8 et 9 septembre**, à Corbigny.

St Benin d'Azy Finale départementale de labour le 15 septembre

Les JA de la Nièvre préparent leur finale départementale de labour qui aura lieu, cette année, le dimanche **15 septembre** à Saint-Benin d'Azy. Au programme, à côté des traditionnelles épreuves de labour, des démonstrations de tracteurs, tondeuses cross et quads, des démonstrations de débardage, une exposition de matériel agricole et des animations pour les enfants. Un repas local est prévu à partir de 20h30. Entrée: 2 euros. Contact: Aline Rouleau, animatrice JA58, au 03 86 93 40 91 ou sur le site internet ja58.asso-web.com.

MSA Instants Santé à Châtillon-en-Bazois

La MSA Bourgogne organise des bilans de santé gratuits pour ses ayant-droits dans les différents cantons de la région. Dans la Nièvre, les prochains « Instants santé » auront lieu dans le canton de Châtillon-en-Bazois, du 10 au 14 septembre prochains, au centre social (27 rue du Dr Dubois, 58110 Châtillon-en-Bazois). Ils concernent tous les adhérents de 25 à 74 ans. Pour la bonne organisation des rendez-vous, la MSA demande que les personnes intéressées retournent l'imprimé d'inscription qu'elle leur a adressé, le plus tôt possible, à l'aide de l'enveloppe pré-timbrée.

MSA Instants santé a Luzy

La MSA Bourgogne organise des bilans de santé gratuits pour ses ayant-droits dans les différents cantons de la région. Dans la Nièvre, des « Instants santé » auront lieu dans le canton de Luzy, du 24 au 27 septembre prochains, à la salle des fêtes Marcel Joyeux à Luzy. Ils concernent tous les adhérents de 25 à 74 ans. Pour la bonne organisation des rendez-vous, la MSA demande que les personnes intéressées retournent l'imprimé d'inscription qu'elle leur a adressé, le plus tôt possible, à l'aide de l'enveloppe pré-timbrée.

Foires-concours Calendrier

Le calendrier des foires-concours non reconnues de la Nièvre est arrêté. Il débutera par la foire concours de Dornes le **15 septembre**, puis celle de Corbigny le **18 octobre**, celle de Cercy-la-Tour - pour la première fois- le **3 novembre**, celle de Prémery le **4 novembre**, celle de Moulins-Engilbert le **6 novembre**, celle de La Nocle Maulaix le **17 novembre** et il se terminera par la foire-concours de Luzy les **23 et 24 novembre**.

Yonne

Sainte-Magnance Fête de l'agriculture

Les JA de l'Yonne organisent leur fête de l'agriculture à Sainte-Magnance, hameau de Toucheboeuf, samedi 1er, de 14 h à 19 h et dimanche 2 septembre, de 10 h à 19 h.
Au programme des deux jours : marché du terroir, concours de labours, démonstration de forge, mini ferme, Moiss'Batt'cross'…
Parmi les nouveautés cette année : loto bouse et concours de lancer de bottes de foin.
Animations pour enfants (structures gonflables, quads, concours de dessins…)
Restauration sur place. Renseignements au 03 86 46 93 19

Sens Fête de la Saint-Fiacre le 9 septembre

Les jardiniers fêtent leur Saint Patron à Sens, lors de la Saint-Fiacre, qui se déroulera dimanche 9 septembre, dans l'enceinte du parc du Moulin à tan, rue du Général Dubois. Messe en la cathédrale à 10 h, suivie à 11 h d'un défilé de brouettes fleuries. Animations diverses toute la journée dans le parc. Restauration sur place

Concours Labours à l'ancienne demain

Concours de labours à l'ancienne organisé au hameau des Bois de la Madeleine, près de Vézelay, samedi 25 août, à partir de 11h00. Animations diverses, restauration, buvette, restauration rapide. Dîner au feu de bois le soir.
Réservation et renseignements au 03 86 33 31 80 ou 03 86 33 26 81

Produits Marchés à la ferme

Le réseau Bienvenue à la Ferme vous donne rendez-vous pour ses marchés à la ferme, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volailles fermières, cidre et jus de pomme, canards gras, viande de cerf, viande bovine, légumes et fruits rouges, fromages de chèvre, de brebis, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, vins de l'Auxerrois, du Jovinien, du Tonnerrois et du Chablisien !
Prochains rendez-vous :
Samedi 25 août, à partir de 15 h, chez Didier Bonnemain, à Montacher-Villegardin
Vendredi 31 août, de 16 h à 20 h, chez la famille Boname, à Villiers-sur-Tholon

Joigny Dernière Nuit Maillotine ce soir

Les Nuits Maillotines proposent chaque année une visite guidée nocturne, à travers la vieille ville de Joigny, sur un thème donné. Dernière de la saison, vendredi 24 août, à 21 h devant l'office de tourisme.
Tarifs et réservation au : 03 86 62 11 05

Quarré-les-Tombes Foire-concours

46ème Foire-Concours de Quarré-les-Tombes, samedi 15 septembre.
Exposition de bovins, caprins, ovins etc… Artisanat, matériel agricole.
Structures gonflables pour enfants.
Remise des prix à 15 h. Bal gratuit en soirée avec Night Fever à partir de 22 h. Renseignements et réservation pour le déjeuner au 06 78 35 25 85

Région

Les variétales 2012 le 18 septembre à St Didier en Bresse (71)

Arvalis-Institut du végétal organise en partenariat avec la Coopérative Bourgogne du Sud « Les variétales 2012 » le 18 septembre prochain à 14 H 00 à St Didier en Bresse (71) autour du thème « Miser sur les variétés pour produire plus et mieux » accès gratuit.

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

«Je transmets mon exploitation. Et vous ?»

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).
Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Recherche d'un associé…

Offre d'association en bovins viande sur le canton de Fours. Recherche d'un associé en remplacement du second, afin de maintenir un GAEC à 2 associés. Exploitation de 210 ha tout en herbe avec 130 vêlages (vente de reproducteurs et de femelles finies à 3 ans). Foncier très groupé. Bâtiments aux normes, stabulations en libre-service. Souplesse dans l'organisation du travail (possibilité de prendre des weekends, congés). Contact : Sylvie Simonin au 03 86 93 45 99.

Yonne

Point Info Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.



Saulieu

Trente-et-un éleveurs locaux au Salon charolais

La fête du charolais et le concours national accouchent ce matin d'un seul et unique concours. Belle satisfaction : de nombreux Côte d'Oriens sont au rendez-vous.



Adrien Ménétrier et Nathalie Parizot (Avosnes dans le canton de Vitteaux), participent pour la première fois au concours national. Leurs bovins concourent aujourd'hui et demain.

«*D'habitude, quatre ou cinq éleveurs de Côte d'Or participent au concours national charolais. Ce week-end, ils seront trente et un à Saulieu. C'est déjà un succès pour le département*» se félicite Michel Baudot, le président du Herd Book. L'EARL Ménétrier-Parizot (canton de Vitteaux) et le Gaec Baulot (Semur-en-Auxois) seront de la partie. Leurs animaux sont arrivés hier après-midi, jeudi, à l'Espace Jean Bertin de Saulieu. «*C'est une première pour nous*» explique Adrien Ménétrier, «*nous allons chaque année au Spécial charolais en tant que visiteurs. Là, nous participons. Avec un tel événement en Côte d'Or, on ne pouvait pas manquer ça*». En ce qui concerne Sylviane et Yannick Baulot, deux participations au National sont déjà à leur actif, les deux fois au Marault, dans la Nièvre. «*Nous sommes Côte d'oriens, il fallait être présent à Saulieu !*» commente l'éleveuse semuroise.



Le Gaec Baulot Yannick et Sylviane, de Semur, présentera trois animaux dont ce mâle de 18 mois.

«Une bonne pub»

Les deux élevages ne se donnent pas vraiment d'objectifs pour leurs animaux qui seront présentés (deux pour l'EARL Ménétrier et trois pour le Gaec Baulot). L'essentiel est, semble t-il, de participer. «*C'est également l'occasion de se faire connaître et de représenter la Côte d'Or*» signalent les éleveurs. Ces derniers préparent leurs bovins depuis de longs mois. La génisse de 18 mois d'Adrien Ménétrier et Nathalie Parizot concourt ce matin. Leur mâle du même âge, ainsi que les bovins du Gaec Baulot (dont deux sont en copropriété), entreront en scène demain matin. En fonction de leurs résultats, ils auront peut-être la chance de défiler dimanche après-midi sur le grand ring.

Reproduction et finition réunies

Sylviane et Yannick Baulot sont d'autant plus satisfaits qu'ils ont participé à la création de cet événement avec de nombreuses autres personnes. «*Des commissions se réunissent depuis deux ans. C'est une grande satisfaction d'en être arrivé là. C'est une première en France : quel beau challenge de réunir la génétique et la boucherie. Ces deux métiers forment un ensemble, quoiqu'il se dise*» informe Sylviane Baulot. Le rendez-vous sédélocien est également une prouesse en terme de bénévolat. Adrien Ménétrier et Yannick Baulot font partie des nombreux éleveurs à s'être rendus sur place depuis plusieurs jours afin d'installer les stands et préparer au mieux l'évènement.

Cette fête qui débute aujourd'hui est l'aboutissement de longs efforts de tout l'élevage charolais et même de tout l'élevage du département (ovins, équins et volailles sont également là).

AURÉLIEN GENEST

Info Vingt-six élevages sont inscrits dans le concours de boucherie.

Le programme

Sur les rings du Hall d'Exposition, sous les châpiteaux ou en extérieur

	VENDREDI 24 AOÛT			SAMEDI 25 AOÛT				DIMANCHE 26 AOÛT		
	Ring 1	Ring 2	Ring 3	Ring 1	Ring 2	Ring 3	Châpiteaux ou extérieurs	Ring 1	Ring 2	Ring 3
08h00-08h30							**Concours National Bovins Charolais de Viande**			
08h30-09h00							Concours Agneaux de Boucherie			
09h00-09h30							Concours Chevaux cantonal de modèles et allure Trait Auxois			
09h30-10h00	**Bovins** Jugement des sections **Reproducteurs Femelles**			**Bovins** Jugement des sections **Reproducteurs Mâles**				Grande Messe Saint Blaise avec participation des confréries		
10h00-10h30							Finale Nationale de manipulation contention de bovins MSA			
10h30-11h00										
11h00-11h30								**Visite officielle**		
11h30-12h00								**Bovins Challenge interrégional**		
12h00-12h30	Présentation **Gènes Diffusion**			Présentation **Fédération des Stations**						
12h30-13h00				Trophée des Lycées				Concours de Peignage AJEC		
13h00-13h30	Présentation Charolais Évaluation 71	Finale concours moutons charollais		Présentation et spectacle équestre						
13h30-14h00	Présentation de l'AJEC			Trophée Viande	Remise du Prix de la Boucherie Artisanale Française	Table ronde La sélection charolaise au service des qualités bouchères	Finale Nationale de manipulation contention de bovins MSA	Remise du Prix de la Boucherie Artisanale Française		
14h00-14h30	**Prix de Famille par la Mère**							**Remise des Prix**		
14h30-15h00	**Prix d'Ensemble Femelles**			**Prix de Famille par le Père**			Vente de Chevaux élevage loisirs			
15h00-15h30				**Prix de Synthèse Mâles** et Présentation **Bovins Croissance Bourgogne**						
15h30-16h00								Défilé		
16h00-16h30	**Prix de Synthèse Femelles** Remise des Sabots par **Bovins Croissance Bourgogne**			Conférence Le bœuf, notre culture, notre santé !						
16h30-17h00										
17h00-17h30	**Trophée International Femelles** et **Prix de Championnat Femelles Junior et Senior**			Proclamation résultats Concours manipulation MSA Bourgogne			SOIRÉE DE GALA SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT			
17h30-18h00										
18h00-18h30										
18h30-19h00										
19h00-19h30	Spectacle équestre									

Foire-concours d'ovins le 31 août

«Arnay-le-Duc, une édition pleine de promesses»

Pour Jean-Marc Bidoire, technicien au syndicat d'élevage ovin, le concours national d'Arnay-le-Duc s'apprête à vivre une belle édition, grâce au Spécial Charollais de Saulieu une semaine plus tôt.

Environ 60 éleveurs exposants et 550 béliers sont attendus vendredi 31 août au rendez-vous national ovin d'Arnay-le-Duc. Les inscriptions avaient beau se faire au compte-gouttes la semaine dernière, Jean-Marc Bidoire, membre de l'organisation, restait très confiant : «*Saulieu sera un bon tremplin pour Arnay, le concours Spécial Charollais va nous faire une bonne publicité. J'ai bien dit Charollais avec deux «l» ! Car les ovins sont également à la fête cette année à Saulieu*». Jean-Marc Bidoire ne souhaite pas parler de «*concurrence*» : un *Spécial est un concours de race et non une foire, les éleveurs n'amènent pas forcément des ovins à vendre*». Face aux autres rendez-vous ovins organisés (Decize, Palinges, Cournon...), le technicien côte d'orien n'affiche aucune inquiétude : «*le concours arnétois peut compter sur sa grande notoriété, il existe depuis les années cinquante et attire de plus en plus de monde des départements de l'Est de la France. Il est très bien placé géographiquement et arrive à une bonne période, là où la reproduction des brebis en agnelage d'herbage est imminente*».

AURÉLIEN GENEST



«*Je suis très optimiste sur le nombre de béliers qui sera vendu*» indique Jean-Marc Bidoire.

Moissons

Blés de printemps : des regrets par rapport aux orges

Les cultures de printemps impliquent des récoltes tardives. Le week-end dernier, on récoltait encore en Côte d'Or, notamment dans l'Auxois.

«*Cette expérience en blés de printemps n'est pas catastrophique mais pas extraordinaire non plus*» résume Olivier Neugnot. Cet agriculteur du village de Torcy-et-Pouligny, dans le canton de Semur, se testait pour la toute première fois avec cette culture, suite au gel du début d'année. Avec une moyenne de 56 q/ha, le bilan est loin de ses orges de printemps, prévues initialement dans l'assolement et dont les rendements s'élèvent jusqu'à 80q/ha dans les bonnes terres. Ces 56q/ha sont également loin du compte par rapport aux blés d'hiver (entre 75 et 80q/ha). Même s'il ne pouvait pas connaître les résultats à l'avance, le Côte d'orien regrette de ne pas avoir davantage ressemé en orges de printemps, suite au gel du début d'année. «*Oui, c'est vrai, ce serait à refaire, j'aurais mis davantage*» confie Olivier Neugnot, également naisseur-engraisseur charolais. L'intégralité de ses orges d'hiver avaient gelé (29 hectares).

Même constat pour 12 de ses 73 hectares de blé d'hiver, soit un total de 41 hectares. «*Le blé de printemps n'a pas compensé le blé d'hiver. On aurait laissé tel quel, ce n'aurait pas été pire*» ajoute l'agriculteur. En ce qui concerne le colza, l'autre culture de l'EARL Neugnot, les résultats sont à la hauteur des attentes avec des rendements de 35q/ha.

L'heure est aujourd'hui à la préparation des sols pour les futurs colzas. Ce sont eux qui succèderont aux blés de printemps récoltés en fin de semaine dernière. Il va donc falloir se dépêcher pour travailler les sols. «*Normalement on sème autour du 27 août. Cette année, ce sera début septembre*» termine le Côte d'orien.



Olivier Neugnot, agriculteur dans le canton de Semur-en-Auxois, récoltait ses 41 hectares de blés de printemps en fin de semaine dernière.

AURÉLIEN GENEST

Plateau

Analyse des enquêtes moisson

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or poursuit son enquête moisson. Des réponses d'agriculteurs portant sur près de 3000 hectares permettent de faire un premier bilan sur plusieurs cultures.

Colza d'hiver : le rendement moyen, sur 904 ha, est de 28 q/ha (27 dans les terres superficielles, 31 dans les moyennes et 28 dans les profondes). Il s'agit de la moins bonne récolte depuis 2008 (31q/ha en 2010 et 2011, 37 en 2009 et 30 en 2008).

Blé tendre d'hiver : le rendement moyen, sur 740ha, est de 66,7 q/ha (61,5 dans les terres superficielles, 74,5 dans les moyennes et 80,8 dans les profondes). La moyenne de 2011 était de 68q/ha et celle des cinq dernières années s'élève à 64q/ha. Le poids spécifique moyen est de 75,76 (moins que les 79 de 2011 et 78 de 2010), le taux de protéines est de 11,32 (moins que les 11,8 des deux dernières années).

Orges d'hiver : le rendement moyen, sur 443 ha, est de 58 q/ha (55 dans les terres superficielles, 68 dans les moyennes et 70 dans les profondes). La moyenne des cinq dernières années est de 57q/ha. Le calibrage moyen est de 78 (79 dans les terres superficielles, 73 dans les moyennes et 91 dans les profondes). Le taux de protéines est de 10,3 (10,2 dans les terres superficielles, 10,8 dans les moyennes et 9 dans les profondes, moins que les 11,3 en 2011 et 10,8 en 2010).

Orges de printemps : le rendement moyen, sur 657 ha, est de 58,6 q/ha (55,9 dans les terres superficielles, 63,2 dans les moyennes et 72,8 dans les profondes). La moyenne de 2011 était de 50q/ha et celle des cinq dernières années s'élève à 52q/ha. Le calibrage moyen est de 93,69 (plus que les 91 de 2011 et 87 de 2010), le taux de protéines est de 9,27 (moins que les 11,7 de 201 et 10,8 de 2010).

Pois : le rendement moyen, sur 235 ha, est de 40,56 q/ha (38 dans les terres superficielles et 47 dans les moyennes). La moyenne des cinq dernières années est de 42q/ha.





Ressources en eau

La baisse des débits des cours d'eau invite à la vigilance

La cellule de veille[1] chargée de suivre l'évolution du débit des cours d'eau en Côte-d'Or et de proposer au préfet, le cas échéant, de mettre en œuvre les mesures de préservation de la ressource en eau s'est réunie le jeudi 2 août.

L'analyse de la situation hydrologique a montré que pour la première fois depuis le début de l'été, le débit de toutes les rivières est orienté à la baisse. A titre d'exemple les courbes concernant l'Ouche et de l'Armançon (voir graphiques 1 et 2) : Certaines rivières, peu nombreuses encore, ont franchi le seuil d'alerte fixé par l'arrêté cadre préfectoral du 10 mai 2012.

Mais, compte tenu des prévisions de Météo-France, la cellule de veille, unanime, a estimé que la situation ne justifiait pas dans l'immédiat la mise en œuvre de mesures de restriction.

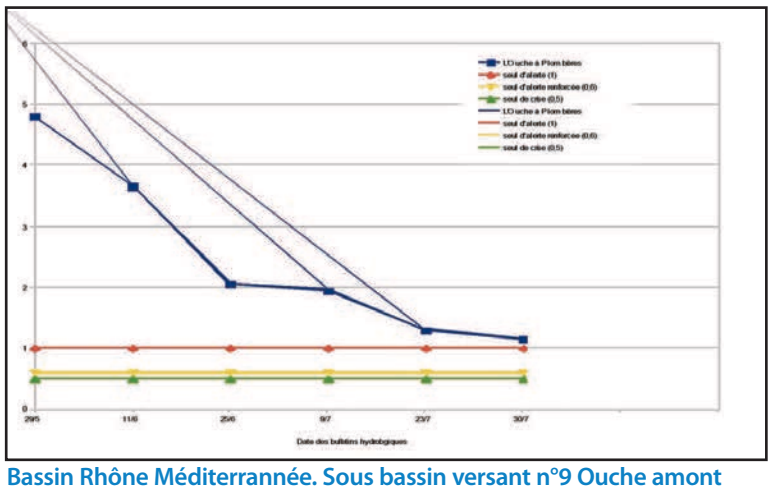
Cependant, la diminution généralisée des débits doit inviter chacun à veiller à modérer sa consommation d'eau car la ressource, en Côte-d'Or, est relativement fragile et nombre de cours d'eau sont fortement vulnérables au manque de précipitations. Cette fragilité quantitative tient notamment aux conditions naturelles. En effet, le sous-sol majoritairement calcaire favorise les pertes d'eau et ne permet la constitution que de nappes superficielles de faible capacité. De plus, la position en tête de trois bassins hydrographiques (Rhône, Seine, Loire) fait que notre département est traversé par des rivières naissantes ou dont le lit est de taille modeste.
La production par la DREAL d'un bilan de situation hydrologique hebdomadaire permet à la cellule de veille d'être vigilante quant à l'évolution des cours d'eau. Sa prochaine réunion est fixée au 16 août 2012.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE.
Cette cellule de veille comprend des représentants de la Chambre d'agriculture, de la Fédération départementale de pêche et des milieux aquatiques, des collectivités locales, du syndicat des Irrigants, de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), de la direction départementale des territoires (DDT), de l'agence régionale de santé (ARS), de Météo-France et de la préfecture.

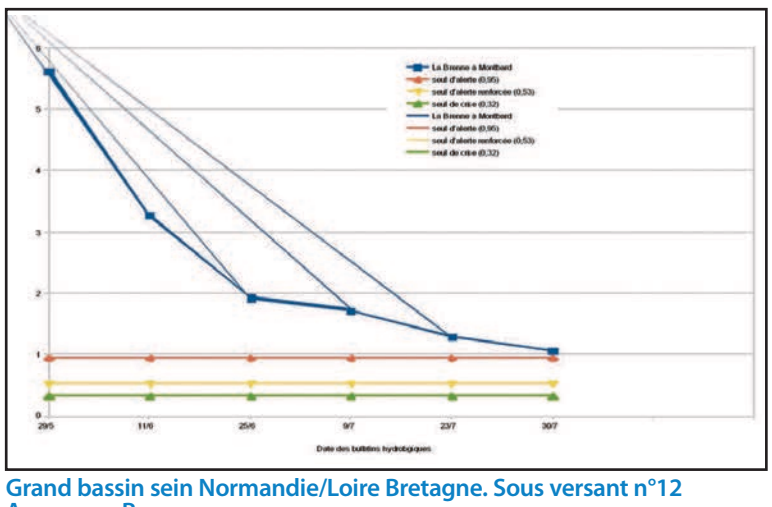
▶ Pour en savoir plus

L'arrêté préfectoral-cadre qui définit les sous-bassins versants, les seuils d'alerte et les mesures de préservation de la ressource en eau en Côte d'Or a été modifié en 2012. Le nouvel arrêté et la carte des bassins versants sont en ligne sur le site internet de la Préfecture

http://www.bourgogne.gouv.fr/prefecture-de-cote-d-or/environnement/eau



Bassin Rhône Méditerrannée. Sous bassin versant n°9 Ouche amont



Grand bassin sein Normandie/Loire Bretagne. Sous versant n°12 Armançon Brenne

Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates

Des rappels utiles pour la mise en place des Cipan en Zone vulnérable en 2012

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or rappelle certaines obligations concernant la mise en place des cultures intermédiaires pièges à nitrates.

L'arrêté préfectoral Directive Nitrates du 26 juin 2009 rend obligatoire la mise en place d'une couverture des sols pendant la période de risque de lessivage, au sein des zones vulnérables de Côte d'Or.

Les Cipan doivent obligatoirement respecter les conditions suivantes :

- Être implantées au plus tard le 10 septembre 2012;
- rester en place au moins 2 mois ;
- ne pas être détruites avant le 15 octobre;
- ne pas faire l'objet d'apport d'engrais minéral (seul est possible un apport organique de type I ou II entre le 1er et le 31 août et dans la limite de 100 unités d'azote total) ;
- les légumineuses ne peuvent pas être utilisées seules mais en mélange (teneur maximale des légumineuses dans le mélange : 50%) ;

Pour les détruire, l'utilisation de désherbant chimique est interdite. Seule une destruction mécanique est autorisée. Par exception, l'utilisation de désherbant chimique est permise pour les exploitants utilisant la technique «*sans labour*» ou pour détruire des espèces vivaces invasives. Dans ce dernier cas, il ne faut traiter que des zones ponctuelles et en faire la déclaration préalable au service police de l'eau de la DDT.



Une seule dérogation existe pour l'implantation de ces Ciân: dans le cas d'une culture de maïs grain suivie par une culture de printemps, la Cipan peut être remplacée par un enfouissement des cannes broyées finement.
Pour rappel, les repousses de colza avant cultures d'hiver doivent rester en place jusqu'au 15 août.

Quel taux d'implantation ?

La mise en place des CIPAN a été progressive depuis la mise en application du 4ème programme d'actions Directive Nitrates en 2009.

Pour 2012, le taux à respecter est 100% des surfaces qui seront implantées en cultures de printemps début 2013.

Toutefois, les exploitants ayant des difficultés à implanter plus de 75 % de Cipan (taux imposé pour la campagne 2011-2012) et se trouvant donc dans l'impossibilité d'atteindre le taux de 100% imposé pour la campagne 2012-2013 doivent informer la DDT. Ils doivent préciser par courrier la localisation de chaque parcelle concernée ainsi que les motifs rendant impossible l'implantation de Cipan avant la culture de printemps (caractéristiques pédologiques de la parcelle et conditions climatiques, récolte tardive, emploi de stratégie de lutte contre les adventices totalement mécanique,….).

Pour plus d'informations quant au choix des couverts à implanter et à leur conduite, nous tenons à votre disposition, sur demande, une fiche technique « *Cultures intermédiaires 2012* ».



Comice

Varzy a fait son «*chaud*»

C'est dans une ambiance surchauffée que s'est déroulé les 18 et 19 août, le comice du canton de Varzy.



Le concours de labour s'est déroulé dans des conditions météo «extrêmes».

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne faisait pas froid le week-end dernier dans les rues de Varzy pour accueillir le comice du canton. Deux jours durant et sous un soleil de plomb, les festivités ont battu leur plein dans une ambiance surchauffée où locaux, mais également touristes de passage, ont pu échanger dans l'amitié et la convivialité, le tout dans un bon bain de ruralité ! Dès samedi, c'est sur les terres de la commune de Varzy, à quelques encablures du lycée horticole, que les participants du concours de labour s'affrontaient pour offrir un spectacle de qualité aux spectateurs ayant eu le courage de braver les conditions caniculaires. Puis dès le lendemain, la fête reprenait ses droits avant que le comice ne soit clos par le traditionnel défilé des chars, cette année consacré aux thèmes de la nature et de la musique. Une réussite pour les nombreux bénévoles investis dans cette association.

S.L – FDSEA 58

▶ Palmarès

Concours de labour – Les résultats

Labour à plat :
1er prix: LAMARD Mickaël
2ème prix : MONIN Emilie
3ème prix : DENIZOT Brice
4ème prix : DOURNEAU Guillaume
5ème prix : DENIZOT Sébastien

Labour en planche :
1er prix : JARREAU Thomas
2ème prix : RAGON Amélie
3ème prix : RAGON Thierry
4ème prix : RAGON Pascal

▶ En bref

Nuisibles Arrêté ministériel sur la destruction des espèces d'animaux classés nuisibles

L'arrêté ministériel du 2 août 2012 fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux classés nuisibles, est paru au journal officiel du 18 août 2012. La fouine, le corbeau freux, la corneille noire, la pie bavarde et l'étourneau sansonnet sont classés nuisibles sur l'ensemble du département. Le renard l'est également, sauf sur les communes déclarées infestées de campagnols.
Les périodes et modalités de destruction sont décrites dans l'arrêté qui est consultable sur le site de la préfecture (www.nievre.gouv.fr) ainsi que sur celui de la fédération des chasseurs (www.chasse-nature-58.com).

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE

Syndicat hippique percheron Nivernais

Les halles à Decize investies par les percherons

Samedi 18 Août a eu lieu le concours départemental « modèles et allures » organisé par le syndicat hippique percheron Nivernais



Un échantillon des percherons présents au concours attendant gentiment leur tour

Sur la promenade des halles à Decize, ce samedi 18 août, on pouvait aller à la rencontre des chevaux de trait. En effet, Jean Brest, président du syndicat hippique percheron Nivernais, nous présentait le concours départemental « *Modèles et allures* », qui existe depuis plus de 50 ans.

Ce concours est qualificatif, il permet aux animaux classés parmi les meilleurs d'obtenir leur billet d'entrée pour le concours régional qui aura lieu le 15 septembre prochain à la ferme du Marault. Une dizaine de propriétaires ont fait le déplacement pour présenter leurs chevaux sur les différentes catégories du concours: les pouliches de 1 an, de 2 ans et de 3 ans, les poulinières suitées et les poulinières non suitées.
Jean Brest évoque la tenue d'un très joli concours, avec des animaux de très bonne qualité. Néanmoins, d'une année sur l'autre, il note une déperdition du nombre d'animaux présents. En effet, les éleveurs de chevaux de trait ont de plus en plus de mal à vendre leurs produits et mettent donc de moins en moins de juments à la saillie.

MG – FDSEA 58



Une jument et son poulain en présentation devant les juges

▶ En bref

Point sur le jugement des animaux

Le jugement des animaux se fait sur un système de points, dont la note maximale est 50 points. Une grille de jugement est mise à disposition des juges pour évaluer différents critères. Les cinq critères globaux de notation sont : la tête/sortie d'encolure, la ligne du dessus, les membres de profil, l'allure et les aplombs et une note sur l'impression d'ensemble.

Un point sur les moissons

Une collecte nivernaise satisfaisante

Gel de février, crainte de sécheresse, récolte perturbée par la pluie… La campagne écoulée aura fait montre de contrastes pour le moins saisissants, laissant légitimement planer le doute sur le niveau de la récolte de grains en Nivernais. Malgré tout, les premiers bilans s'avèrent globalement satisfaisants. Point sur les principaux résultats de cette cuvée 2012.

Les caprices et autres excentricités de la météo auront d'un bout à l'autre de la campagne écoulée, suscité l'inquiétude chez les agriculteurs du département … jusqu'à ce qu'arrivent la moisson et les premiers éléments chiffrés sur les niveaux qualitatifs et quantitatifs du cru 2012. Rassurants, pour ne pas dire plutôt bons au vu des aléas des huit derniers mois.



Xavier Chevreau estime que les premières données chiffrées de la récolte 2012 sont satisfaisantes

Un impact limité du gel de février

Avec seulement 4600 hectares ressemés à l'issue de l'intense période de gel de février, la Nièvre fait figure de terre épargnée par les aléas à l'échelle bourguignonne. Les orges d'hiver, avec 2300 hectares impactés étaient les plus touchées par le sinistre et se voyaient essentiellement remplacées par des orges de printemps, notamment sur les plateaux du Haut Nivernais, où après les véritables craintes au sortir de l'hiver, la récolte remet tout de même un peu de baume au cœur : 60 quintaux en moyenne, un calibrage exceptionnel de 90 % et un taux de protéines compris entre 10 et 10,3. Du tout bon, étant donné les dates parfois tardives de ressemis – jusqu'au 15 mars – selon Xavier Chevreau, chargé des relations commerciales pour le département de la Nièvre chez Axereal.

Du côté des orges d'hiver, l'enthousiasme est en revanche moindre, le potentiel de ces cultures ayant été largement impacté par l'effet du gel. « *Certaines parcelles auraient du être ressemées* » précise Xavier Chevreau en insistant sur le fait que le rendement départemental moyen de 67 quintaux par hectare se voit affecté par les résultats contrastés des récoltes, de 35 à 90 quintaux selon les exploitations. Côté PS, là aussi, les résultats ne reflètent pas le bon niveau de la récolte globale avec une moyenne décevante de 62/63. Le point noir de la campagne, néanmoins compensée pour les producteurs par la tenue des cours à un niveau élevé.

La récolte de blé marque les esprits

Côté céréales, on note également les très bons résultats enregistrés pour la récolte de blé dont le rendement moyen atteint sur la zone de collecte 75 quintaux par hectare. Les variétés hybrides ressortent en tête (Arezzo, Paquito) et confortent les constats des années écoulées. Et même si l'humidité des dernières semaines avant récolte ont généré quelques craintes du côté de la coopérative, la qualité des grains ne s'en trouve pas altérée, en témoigne les taux de protéines variant de 11 à 11,4 et des PS moyen situés autour de 76/77. Même son de cloche pour le triticale, « *variable d'ajustement des résultats chez les éleveurs* » selon Xavier Chevreau, qui précise que « *le niveau de livraison a été élevé, témoin de rendements satisfaisants* ».
De très bons résultats également enregistrés en colza où l'incidence climatique n'aura pas perturbé le développement des plantes et favorisé un rendement élevé de 34 quintaux par hectare en moyenne sur le département. Enfin, concernant les protéagineux, on notera l'excellente récolte de pois qui malgré une petite sole essentiellement concentrée sur la Bourgogne Nivernaise aura bénéficié de conditions de floraison exceptionnelles et assuré un volume global de collecte atteignant des sommets, le rendement moyen se situant à 50 quintaux par hectare dans le département.

De premières estimations caractérisées comme « *globalement bonnes* » par Xavier Chevreau et qui, dans un contexte de bonne tenue des cours des grains pourra assurer une rémunération décente à des producteurs confrontés à une hausse exponentielles des charges.

S.L – FDSEA 58

▶ En bref

Une campagne de production marquée par les caprices de la météo

La campagne de production écoulée aura d'un point de vue climatique été pour le moins atypique et marquée par une succession d'aléas ayant impacté le potentiel de production végétaux. « *Le froid de février aura totalement détruit certaines cultures et entamé le potentiel de production de celles dont l'état global, bien que parcellement impacté, ne nécessitait pas de réimplantation après l'épisode de gel* » précise Sébastien Perret, technicien grandes cultures au sein du département étude, références et productions de la Chambre d'agriculture. « *Puis la période de sec d'un mois du mois de mars n'a pas favorisé un redémarrage optimal des plantes* ». Sébastien Perret note également que l'humidité du printemps aura limité l'application correcte des herbicides, d'où un développement relativement important d'adventices dans les parcelles. Malgré tout, la fin de cycle « *humide* » aura été plutôt favorable aux cultures implantées sur sols séchants, et bien qu'existante, la présence de maladies sur sols hydromorphes aura été limitée sur colza et blé.

Portes Ouvertes à l'EARL Néant

Toujours autant de succès malgré la chaleur

Pour la 14ème année, l'EARL Néant, à la Nocle Maulaix, a ouvert ses portes ce dimanche 19 Août.



Bernadette et Fabien Néant accueillant les visiteurs dans leur fromagerie.

Dimanche 19 Août, le rendez-vous été donné sur l'exploitation des Néant. Depuis 14 ans, Bernadette, Michel et Fabien Néant ouvrent les portes de leur exploitation aux visiteurs. Dès 8h30, la journée a débuté avec une randonnée pédestre dans la campagne environnante. Tout au long de la journée a eu lieu une vente de produits du terroir, présentée par des producteurs et artisans nivernais, mais aussi des départements voisins. A cette occasion, les visiteurs ont pu découvrir de nombreux produits : charcuterie, vins de Bordeaux, Pineau des Charentes, bières du Bourbonnais, couteaux de Thiers. Mais ils pouvaient aussi se procurer des escargots, des saucissons, des gâteaux maison … Des tableaux, de la décoration sur porcelaine, un tourneur sur bois ainsi qu'une exposition de vieux tracteurs étaient aussi de la partie. Bien sûr, l'EARL Néant a aussi ouvert la fromagerie pour y vendre fromages de vaches, beurre, lait et crème. Malgré une chaleur insoutenable, il y a encore eu cette année une grande fréquentation et notamment à l'heure du déjeuner. En effet, le traditionnel jambon à la broche attire toujours autant de monde. Pour Fabien, cela s'explique par le fait que ce soit un moment convivial avec une très bonne ambiance. La famille Néant se dit satisfait du travail qui a été réalisé et content de voir que cette journée a toujours autant de succès. On peut donc imaginer qu'une 15ème édition aura lieu….

MG – FDSEA 58



Tout au long de la journée producteurs et artisans étaient présents pour vendre leurs produits



Transport de paille
Semi-benne
Porte-char
Camion *6X4*

SARL Bourgogne Travaux Publics
Route de Bourgogne
58000 Saint Éloi
Tél./fax : 03 86 21 94 90
Port. : 06 82 85 40 55
bourgogne.travaux.publics@orange.fr

Emploi

Dopons l'emploi à la POE

La préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE), se met en place en agriculture. Un nouveau dispositif qui offre des formations afin de permettre à des demandeurs d'emploi d'être opérationnels et embauchés rapidement sur les exploitations

En cette période de crise économique, les filières agricoles et viticoles restent des secteurs qui recrutent. Nous constatons tous les jours qu'il existe des besoins de main d'œuvre qualifiée difficiles à satisfaire faute de compétences des potentiels candidats. De ce fait, nous rencontrons dans certaines exploitations un turnover important qui perturbe la production. Les facteurs à l'origine de la tension dans le recrutement sont divers (un nombre insuffisant de jeunes arrivant dans le secteur, méconnaissance des métiers, situation géographique, nombreux départs en retraite…). Face au manque de main d'œuvre qualifiée pour travailler en agriculture la section des employeurs de main d'œuvre de la FDSEA de l'Yonne a donc mis au cœur de ses préoccupations ces enjeux majeurs que sont le recrutement et la formation des salariés.

Un taux d'emploi de 72% après formation

Depuis trois ans, à l'initiative de la FDSEA de l'Yonne, avec l'appui financier du Conseil régional et de Pôle emploi, se sont tenues quatre Actions courtes qualifiantes (ACQ), orchestrées par le CFPPA à La Brosse : trois sessions en viticulture et une en agriculture - viticulture. Ces formations ont permis à 33 personnes d'acquérir des compétences suffisantes pour intégrer une exploitation au poste d'ouvrier polyvalent. Un récent sondage auprès des anciens stagiaires montre un taux d'emploi actuellement de 72%, la profession peut donc se féliciter de son engagement en faveur de l'intégration de nouveaux salariés arrivant d'horizon divers.

Ces formations sont aujourd'hui remises en cause dans leur fonctionnement par le Pôle emploi d'Auxerre, jugeant la démarche complexe à mettre en place. Cependant une nouvelle piste s'offre à nous, la POE collective/ une aide à la formation avant l'embauche d'un salarié. En effet, une convention nationale entre Pôle Emploi et le FAFSEA pour la mise en œuvre de la préparation opérationnelle à l'emploi collective en réponse à des besoins identifiés dans les secteurs adhérents au FAFSEA, vient d'être signée.

L'essentiel à retenir sur ce dispositif

La POE collective permet à un groupe de demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi de bénéficier d'une formation (400 heures au maximum) nécessaire à l'acquisition des compétences utiles pour occuper un emploi correspondant à des besoins identifiés par un secteur professionnel.

La mise en œuvre de cette action est à l'initiative de la profession. Les frais pédagogiques sont eux pris en charge par le FAFSEA. Pôle emploi, en sa qualité de prescripteur, contribue à la présentation des demandeurs d'emploi, dont le projet professionnel est validé, à l'organisme de formation chargé de la sélection des candidats, puis finance la rémunération des stagiaires retenus. Le contrat de travail qui peut être conclu à l'issue de la préparation opérationnelle à l'emploi collective est un CDI, un contrat de professionnalisation en CDI ou CDD minimum 12 mois, un contrat d'apprentissage ou un CDD minimum 12 mois.

La rencontre prévue prochainement avec la Direction régionale Pôle emploi et nos représentants CPRE, FRSEA, AREFA, CRAB et JA nous permettra d'apporter des précisions pour la mise en place de cette action.

FRANCE LAHUTTE
ANIMATRICE EMPLOI FDSEA DE L'YONNE



Les Grenouillettes

La ferme aux enfants

Exploitation agricole d'élevage, la ferme poyaudine des Grenouillettes accueille à la journée ou en séjour des groupes d'enfants pour une sensibilisation au monde du vivant et une découverte du milieu naturel

Un groupe de bambins de la crèche des «*Calinours*» venus de Charny entame le temps d'une matinée la visite découverte des animaux. Quelques bâtiments plus loin, des animateurs mettent la dernière main à la soirée Moyen-Âge prévue le soir même avec la vingtaine de petits parisiens venus terminer l'été dans le cadre d'une colonie de vacances. Nous sommes en Puisaye, à la « *Ferme des Grenouillettes* », hameau de La Plauderie, aux portes du village de Saint-Privé. La famille Hallet a posé bagages en 2003 et ouvert un premier gîte quatre ans plus tard, avant de lancer leur projet de ferme éducative. Un rêve de longue date, comme le souligne Olivier, le mari de Kate : «*installé hors cadre familial, j'ai néanmoins fait mes études dans un lycée agricole de ma région d'origine, la Lorraine, me spécialisant dans l'animation nature et environnement. Il nous aura fallu une dizaine d'années pour monter notre projet, avec pour spécificité de proposer un menu à la carte. Ici, pas de séjour clé en mains ! On propose des ateliers et des outils à partir desquels les enseignants ou directeurs de centre montent leur propre séjour*».



Atelier créatif pour Paul et Camille, sous l'autorité de leur « animatrice préférée », Louise !

Ni zoo, ni ferme de production

La recette semble être payante puisque l'an passé, 3000 enfants sont passés par les Grenouillettes, dont plus de 30% en séjour d'une à dix nuits. Agréée éducation nationale et Jeunesse et Sports, la ferme dispose également d'un agrément l'autorisant à recevoir des écoles maternelles, premier secteur d'activité avec près de 80% du public accueilli. Suivent les écoles primaires, les crèches, les instituts spécialisés. Si à l'ouverture, les enfants venaient à 75% de Paris et région parisienne, ils se partagent aujourd'hui avec ceux des écoles de la région, de plus en plus nombreux à venir jusqu'ici. L'objectif au fil des années est resté le même, comme le rappelle Olivier : «*ni zoo, ni ferme de production, même si les animaux présents font partie intégrante de la ferme, notre objectif est d'être un lien entre le monde rural et l'école ou le centre de loisirs. On a des ateliers découverte de la ferme, de la forêt, de la mare, tout ce qui représente l'environnement naturel. Nous accueillons aussi des classes autour du thème de la biodiversité, l'occasion de découvrir en parallèle le paysage bocager qui nous entoure…* ». Soulignant l'importance à travailler avec tous les acteurs des alentours, au premier rang desquels, le monde agricole : «*la semaine dernière, des enfants de la colonie de vacance ont grimpés dans la moissonneuse du voisin ! Pour certains, un rêve qui se réalisait. Sur qu'ils ne verront plus jamais un tracteur de la même façon !*»



Les chèvres semblent apprécier l'herbe tendue par les bambins de cette crèche de Charny

Transposer l'école à la ferme

Les Grenouillettes n'en sont pas moins une véritable ferme d'élevage, avec un « *vrai* » troupeau de vaches limousines sur une quarantaine d'ha d'herbe et prairies et fait partie intégrante de la Cuma locale. D'autres ateliers plus spécifiques sont proposés, comme la fabrication du pain, le cycle du lait, le travail de la laine… Ou encore cette école de rêve, utilisée par les scolaires en long séjour, aux bancs installés au cœur d'une ancienne étable, avec en toile de fond la paille et les oiseaux. Des jeux aussi, comme celui «*du frigo*», à la recherche de ce qui provient d'une ferme ou non : «*combien d'enfants surpris qu'on puisse fabriquer son propre ketchup à partir de tomates et vinaigre !*». Ou encore ce jeu découverte autour d'animaux à poils ou à plumes : «*réponses surprenantes assurées ! Combien de fois avons-nous entendu parler de lapins à plumes et de poules à poils !*» Pour l'heure, les «*Calinours*» de Charny continuent leur visite. Moutons, cochons, chèvres, lapins, poules… Les contacts hésitants du début se font plus affirmés et les caresses plus marquées : «*c'est quoi le gros oiseau blanc là bas ? Un dindon*» La témérité a ses limites, personne ne s'en approchera. Pas même l'auteur de ces lignes !

Alphonse Allais avait pour rêve de transposer la ville à la campagne. La famille Hallet quant à elle, a depuis longtemps réalisé le sien : transposer l'école à la ferme !

DOMINIQUE BERNERD

Jardins de la Croisière

L'été aux Jardins

Pas de repos estival pour l'association des Jardins de la Croisière, dont les 3 ha de productions légumières permettent à des personnes du Sénonais, sans emploi ou en difficulté sociale d'amorcer un parcours vers une réinsertion professionnelle

Association d'insertion, «*Les Jardins de la Croisière*» ont été créés en 1995, à l'initiative de la Chambre d'agriculture et de la FDSEA de l'Yonne. Avec pour objectif de proposer de contrats aidés et un accompagnement social et professionnel à des personnes sans emploi du nord de l'Yonne au travers d'une production maraîchère biologique et depuis quelques années de chantiers d'entretien d'espace rural.

C'est marché ce vendredi matin à Sens. A l'effervescence du quotidien, s'ajoute l'imprévu pour Erik Polrot, directeur des Jardins de la Croisière, contraint à reformer les équipes suite à un camion de livraison accidenté la veille. Pas de quoi perturber le flegme du capitaine, à la barre du navire depuis la création de l'association, avec cet été, un effectif de 33 personnes se partageant entre le travail de production et la vente. Parmi elles, Sylvie, parents agriculteurs, une lointaine expérience dans la vente dans les années 70, aujourd'hui en quête d'un emploi pérenne : « *la vente c'est comme le vélo, ça ne s'oublie pas ! Travailler ici, c'est comme un rafraîchissement de mémoire et ça nous redonne la pêche de faire partie d'un groupe, un très bon médicament !* » Léa, sa collègue est arrivée aux Jardins il y a quelques semaines. Des horaires adaptés le matin, l'aident à gérer son bébé de 9 mois, en attendant de pouvoir passer un jour son diplôme d'aide soignante.



Sous le marché couvert, Mariem et Candide font face à l'affluence

3 ha de cultures maraîchères biologiques

Le public accueilli au sein de la structure vient parfois d'horizons géographiques lointains, d'où une règle simple, comme le rappelle Erik : « *si on tient à la diversité des âges pour acquérir une forme d'équilibre dans le groupe, faire de la langue française un lien social entre tous fait aussi partie de nos missions. Avec un cadre précis : ici, on parle français pour mieux préparer son avenir* ». Il est 9 h 30 : bientôt l'heure de la pause dans les allées. Près de 3 ha cultivés, dont une partie sous tunnels. Une chance pour le produit phare de l'été, la tomate, qui n'aura pas eu ainsi, trop à souffrir d'attaques de mildiou. Si l'heure est à la gestion des récoltes, ce sera bientôt celle de la mise en place des semis d'automne : betteraves, épinards, bettes, navets, scaroles… L'arrivée il y a quelques mois d'un nouveau chef d'équipe, Simon Garrade, aura été salutaire pour les Jardins : « *Simon nous a rapporté une technicité perdue au fil du temps. Installant des pièges à insectes, la mise en place d'une rotation des cultures sur 5 ans, instaurant des inter cultures pour faire de l'engrais vert, du paillage pour garder l'humidité…* ». Bientôt 10 h, les premiers clients font leur entrée dans la boutique. A quelques kilomètres de là, sous le marché couvert, Mariem et Candide ont entamé leur journée trois heures plus tôt. L'une a un projet de petite entreprise de plats à emporter, la seconde, de travailler dans l'aide à la personne. En charge de la vente au marché des légumes cueillis le matin même, toutes les deux font face à l'affluence, sourire en prime dans la balance.

On frappe à la porte du bureau d'Erik Polrot. Comme souvent, une personne en quête de travail, même pour quelques heures. Pas toujours facile de dire non et expliquer qu'ici, ne sont embauchées que des personnes sous contrat d'insertion. Véritable passerelle vers l'emploi, les « *Jardins de la Croisière* » se sont installés au fil du temps dans le paysage social sénonais et vite devenus indispensables. Pas demain la veille que « *Les Jardins* » partent en croisière… !

DOMINIQUE BERNERD

En savoir plus

Jardins de la Croisière :
5 Chemin de la Croisière
89100 Sens
Boutique ouverte du lundi au vendredi
De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, ainsi que le samedi matin


Le rôle d'un « *capitaine* » est de savoir tout faire… Petit réglage de la rampe d'arrosage pour Erik Polrot

Hommage

Disparition de Bernard Cadoux

Figure emblématique de l'élevage charolais dans le département, Bernard Cadoux s'est éteint le 13 août dernier, emporté dans sa 84e année par la maladie.

Après un début d'éleveur laitier sur l'exploitation familiale, c'est en 1954 qu'il achète sa première vache de race charolaise. Le début d'une aventure qui allait conduire ce natif de Saint-André-en-Terre-Plaine jusqu'aux plus hautes sphères de la race, obtenant au fil des années pas moins de 13 titres de championnats au Salon de l'agriculture de Paris. Notamment en 2005, où il rentre de la Porte de Versailles trois 1er prix en poche. Eleveur sélectionneur hors pair, passionné de la race charolaise, Bernard Cadoux a joué un rôle essentiel pour l'avenir de la filière bovine départementale. En témoignent les 1500 plaques de concours, accrochées en une mosaïque multicolore aux murs de la ferme familiale.

Une figure du département disparaît et sa mémoire est saluée aujourd'hui par tous : du président de la Chambre d'agriculture, Gilles Abry, au président du conseil général de l'Yonne, André Villiers, ainsi que par le président du Syndicat de la race bovine charolaise Aube-Loiret-Yonne, Jean-Louis Riotte et celui du Herd Book Charolais, Michel Baudot.

Ses quatre fils perpétuent aujourd'hui la tradition familiale et le flambeau porté par Bernard Cadoux n'est pas prêt de s'éteindre.

Terres de Bourgogne s'associe aux Organisations Professionnelles Agricoles pour présenter à sa famille ses plus sincères condoléances

DB


Bernard Cadoux, aux cotés de l'un de ses fils, Claude, présentant Diplomate, en lice pour le Concours Général Agricole 2011

En bref

Les nouveaux récipiendaires du Mérite agricole

L'arrêté ministériel du 31 juillet dernier a dressé la liste des personnes nouvellement promues ou nommées dans l'ordre du Mérite agricole pour le département de l'Yonne.

A été promu officier :
Roland **Bourcey**, ancien viticulteur, à Milly

Ont été nommés chevaliers :
Charles **Baron**, ancien responsable de cultures dans une ferme expérimentale, à Sainte-Magnance
Pierre **Bourhis**, ancien conseiller en gestion financière des agriculteurs
Maxime **Mascret**, exploitant agricole à Val de Mercy
Dominique **Rougier,** secrétaire général de l'Union Nationale des syndicats autonomes de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Les organisations agricoles et Terres de Bourgogne adressent toutes leurs félicitations aux nouveaux promus.



Prix du lait

Des prix bas toujours plus bas pour le consommateur Oui ! Mais à quel prix ?

Alors que les grandes marques de distribution fanfaronnent avec leur slogan toujours plus accrocheurs et qu'elles se font concurrence pour savoir laquelle propose les produits les moins chers, les producteurs trinquent !

Fin mai, des laiteries situées sur le marché du lait UHT annonçaient aux producteurs une baisse du prix du lait bien plus marquée que les indicateurs d'évolution du marché le prévoyaient.
Pour cause, un effondrement du marché du lait UHT causé par l'abondement d'un circuit déjà saturé et des enseignes de distribution qui profitent de l'offre conséquente pour «*casser*» les prix d'achat.
Depuis quelques mois, le marché du lait UHT est en effet totalement déséquilibré. Sur les quatre premiers mois de l'année, on a pu constater une hausse de 10,1% des fabrications pour une baisse de 1,9% de consommation. Nous pouvons nous permettre de remettre en question les choix stratégiques de nos transformateurs.
De plus, la grande distribution exerce une pression toujours plus forte sur l'ensemble de la filière, dévaluant sans cesse la valeur des produits pour toujours gagner plus pour elle-même.
Pour couronner le tout, quand on entend certains dirigeants de grands groupes de la distribution expliquer que les consommateurs recherchent « *presque exclusivement des prix bas* » dans les magasins et que cela constitue «*un mauvais signe pour l'économie*», on peut se demander si, eux, prêtent la moindre attention à l'économie des filières agricoles.
De qui se moque-t-on ? Car ce sont toujours les mêmes qui voient leurs revenus diminuer : ceux qui sont captifs en début de chaîne, ceux qui produisent et n'ont personne vers qui se retourner pour répercuter leurs charges : les éleveurs.
La FRSEA et les JA Centre, rejoints par la FDSEA et les JA 58 dans la cadre de la refonte des bassins laitiers, ne cautionnent pas les choix stratégiques de nos transformateurs et encore moins le comportement lâche de la grande distribution ! N'oubliez pas que derrière chaque produit, il y a des éleveurs.

COMMUNIQUÉ FRSEA ET JA CENTRE

Syndicalisme

Rétablissons la vérité !

A tort ou a raison, nous estimons que lorsque les agriculteurs sont victimes d'escroquerie, il faut le leur dire. D'autant plus, lorsque l'escroquerie n'est autre qu'un mensonge. Explications …

Dans son bulletin d'information du mois de juillet 2012, la Coordination Rurale de la Nièvre a publié un article relatif au classement des espèces nuisibles dans le département, sensé devoir informer les agriculteurs de l'avancée de ce dossier pour le moins sensible. Après une lecture attentive du document diffusé à large échelle par nos camarades syndiqués, nous en sommes arrivés à la conclusion que si être syndicaliste devait se résumer au mensonge et à la désinformation, mieux valait immédiatement arrêter.

C'est pourtant la voie que la CR, emprunte depuis maintenant de nombreuses années dans le département. En témoigne le « *torchon* » diffusé le mois dernier dans lequel, ce syndicat annonce qu'avec le consentement des représentants de la FDSEA, la CDCFS (Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage) a voté le 11 mai 2012, à la majorité, le déclassement du sanglier en tant qu'espèce nuisible. Face à cette affirmation mensongère, il convient de rappeler la stricte vérité aux agriculteurs.

Le sanglier est toujours classé nuisible

Le sanglier est aujourd'hui classé espèce nuisible dans le département, comme le confirme l'arrêté préfectoral signé le 1er août 2012 et fixant la liste des animaux classés nuisibles pour le compte de la campagne cynégétique 2012-2013. Cet arrêté est disponible à la FDSEA. Une réunion entre les représentants syndicaux et la DDT s'est d'ailleurs tenue à ce sujet courant juin et a permis de réaffirmer nos positions en la matière. Il paraît par ailleurs nécessaire de préciser que la CR était présente à cette rencontre et qu'elle éprouve visiblement de grandes difficultés à restituer les propos y ayant été tenus.

Par ailleurs, la CR dénonce «*le consentement des représentants de la FDSEA*». Pour information, seule la Chambre d'agriculture désigne des représentants au sein de cette commission dont la composition est définie par le code de l'environnement. Aucun représentant syndical ne peut y siéger. Par ailleurs, le vote à la majorité évoqué par la CR intègre les voix des représentants des chasseurs et non pas des représentants agricoles. Les têtes bien pensantes de la CR devraient par conséquent s'informer urgemment…

Enfin, nous conclurons de la sorte : Nous trouvons très agréable de voir la FDSEA régulièrement citée dans les communications de la CR, preuve tangible de l'incapacité de ce syndicat à se saisir des dossiers agricoles de notre pays. Nous en étions persuadés mais n'osions jusqu'alors l'affirmer : Cette fois, c'est sûr, la FDSEA est la raison d'être de la CR. Pas de projets, pas d'idées : A la veille des élections chambre d'agriculture de janvier 2013, il semble indispensable, de se rappeler que «l*a CR est bien aux agriculteurs, ce que le mercurochrome est à la jambe de bois*».

LA FDSEA 58



▶ En bref

Philippe Pinta et le ministre : « *une rencontre constructive* »

« *Ce fut une rencontre constructive* » a indiqué le 20 août le président de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), à l'issue de son rendez-vous au ministère de l'Agriculture avec Stéphane Le Foll. Philippe Pinta a d'abord démontré au ministre les capacités de la France à « *produire plus* » de céréales, en tenant compte des exigences environnementales, en vue de participer au « *redressement* » du pays. La réflexion « *a été très bien recçue* », a rapporté le président de l'AGPB, « *cela faisait bien longtemps que je n'avais pas entendu de propos prônant autant les atouts de l'agriculture française* » a-t-il ajouté. Le président de l'AGPB a par ailleurs plaidé en faveur de la contractualisation interfilière : « *en raison des prix hauts, il est difficile aujourd'hui de contractualiser. Mais pour ceux qui l'ont fait il y a un an, ils s'en félicitent* ». S'appuyant sur les accords du 3 mai 2011, il a demandé l'ouverture des négociations sur les prix, entre producteurs et distributeurs, et à ce que la pression soit mise sur ces derniers pour y parvenir, tant, en France, « l*es répercussions ne se font pas jusqu'au bout de la chaîne* ». Le président de l'AGPB a enfin fait part au ministre de la nécessité de trouver une solution en matière de réserve collinaire.

Prix alimentaires : système « U » propose, la FNSEA bien disposée...

Le président du groupement coopératif Système U, Serge Papin, a proposé le 16 août une discussion entre distributeurs et producteurs de céréales autour d'une « *régulation* » des prix, alors que les cours mondiaux des matières premières agricoles se sont envolés cette dernière semaine. « *On est sur un prix qui est déconnecté du prix de revient, puisqu'il s'agit d'un prix international, qui est basé sur une pénurie aux Etats-Unis et sur de la spéculation* » a souligné Serge Papin. Il a proposé que dans ce sens « *les filières agricoles, les producteurs céréaliers et la distribution* » se retrouvent sous l'égide des ministères de l'Agriculture et de la Consommation. « *C'est bien, c'est un geste à saluer* » a commenté Christiane Lambert, vice-présidente de la FNSEA, à la suite de cette proposition. « *Cela rejoint complètement l'accord du 3 mai 2011* » a-t-elle poursuivi. Selon le ministère de l'Agriculture, la proposition est conforme à ce que Stéphane Le Foll a déclaré fin juillet au Sénat. Les vacances du ministre se terminent le 20 août, date à partir de laquelle la FNSEA entend accentuer la pression pour l'ouverture de négociations dans le cadre de l'accord du 3 mai 2011.

Aménagement du parcours

Créer une « *ambiance confortable* » pour « *faire sortir* » les volailles

En volailles de chair, le parcours contribue à leur bien-être et leurs performances. Attention cependant à son aménagement si l'on veut en tirer profit.



P. Le Douarin

Il est essentiel que l'éleveur s'approprie son aménagement.

Un parcours possède de multiples fonctions. Il permet de créer une ambiance confortable pour les volailles, d'insérer sa production dans un environnement soigné et ainsi de participer à l'image de la production (intégration paysagère), de produire du bois énergie ou bois d'œuvre et apporter un complément de revenus à l'éleveur, de concevoir un espace favorable à la biodiversité et de contribuer à l'environnement grâce à une érosion limitée des sols, une meilleure répartition des déjections et au piégeage de l'azote et du phosphore. Mais aménager son parcours, c'est également générer un cadre de vie et de travail agréable pour l'exploitant.

Aussi, « *Il est essentiel que l'éleveur s'approprie son aménagement sinon il risque de le vivre comme une contrainte. En effet, il n'existe pas de modèle préconçu. La réflexion à mener sera différente selon les objectifs visés et les critères pédoclimatiques. L'aménagement du parcours importe autant que le bâtiment. L'idéal serait de l'anticiper sur la construction du poulailler* », note Philippe Guillet, conseiller forestier au pôle bois bocage de la Chambre d'agriculture de la Sarthe.

Pour inciter les poulets à sortir et optimiser l'utilisation du parcours, trois principes sont à respecter : « *abriter, protéger et ombrer*».

Abriter, protéger et ombrer

En premier lieu, il faut protéger les volailles du vent. C'est pourquoi, « *il est important de bien réfléchir à l'orientation du bâtiment et de mettre en place un maillage végétal périphérique* ». Ensuite, ces oiseaux ont besoin de repères pour les encourager à sortir puis à s'éloigner du bâtiment. Pour cela, il est recommandé d'implanter, dès la trappe d'accès vers l'extérieur, des zones de bosquets ou haies peignes qui offrent des guides végétaux de sortie et de sécurisation (prédateurs). « *Pour faire circuler les oiseaux sur tout le parcours, le mot d'ordre est : occuper l'espace. Ainsi, il est essentiel de leur assurer un ombrage régulier, bien réparti et d'envisager des connexions avec les autres aménagements pour garantir la sécurité à l'animal (prédateurs)* », précise Philippe Guillet. Peuvent être implantés des bosquets, des vergers, des plantations agroforestières… au choix de l'éleveur. Inciter la volaille à exploiter toute la surface en créant des zones d'ombre successives permet par ailleurs de limiter l'accumulation des déjections aux abords des bâtiments.

Attention à la fonctionnalité du projet

Lors de l'élaboration du projet, que ce soit pour le choix des essences, leur disposition dans le parcours, ou encore pour les aides financières disponibles, « *il est préférable de faire appel au conseiller technique de sa région qui pourra orienter au mieux l'éleveur. A ce moment-là, il faut penser fonctionnalité pour l'entretien ultérieur, comme l'écartement nécessaire des arbres pour faciliter la fauche de l'herbe et ne pas négliger le temps à passer à l'entretien des plantations*». La préparation du sol avant implantation est également primordiale (décompaction en profondeur, conditions). Il faut l'anticiper et ne pas oublier de protéger les plantations avec un paillage (limiter concurrence de l'herbe) et des grillages (protection des volailles).

C. Delisle



▶ Zoom

Les poulets sortent plus avec l'âge

L'Inra du Magneraud (Charente-Maritime), dans le cadre du projet de recherche Alteravibio, a mené une étude pour quantifier le comportement exploratoire des poulets de chair en production biologique. De ce travail, il est ressorti que l'utilisation du parcours augmente avec l'âge et avec la présence d'arbres. Les performances techniques (poids vif à 85 jours et indice de consommation moyen à 25 - 56 jours) sont par ailleurs meilleures avec un parcours arboré qu'un parcours en prairies (poids : 1 982 g contre 1 959 g et IC : 2,89 contre 3,06). Il apparaît également que certains poulets ont un comportement explorateur, tandis que d'autres sont casaniers. Il existerait un déterminisme génétique de ce comportement. Le type de parcours amplifie ou atténue ce comportement. Les poulets casaniers possèdent un peu plus de gras abdominal.

▶ En bref

Doux Le gouvernement veut de «*meilleures offres*»

«*Il faut que l'on soit vigilant à ce que les offres industrielles soient retenues et il faut qu'on puisse les améliorer*», a déclaré le 18 août le ministre de l'Agriculture, en marge d'une visite dans la commune de Bolazec. Au regard des cinq offres de reprise partielle du pôle frais du volailler déposées le 10 août et sur lesquelles le tribunal de commerce de Quimper rendra sa décision le 7 septembre : «*Par rapport à d'autres propositions faites il n'y a pas si longtemps, Sofiproteol en particulier, on a perdu, il y a encore des progrès à faire*», a-t-il commenté. Stéphane le Foll s'est par ailleurs montré perplexe face à la stratégie de Charles Doux et son plan de continuation pour les branches export et produits élaborés. «*Le plan de continuation, c'est quoi ? s'est interrogé le ministre. À part savoir que la Barclays va prendre 80 % du capital et que les Saoudiens vont investir et assurer le plan de continuation, je n'ai pas d'éléments nouveaux*».

Duc Le groupe discuterait d'une alliance avec Sofiprotéol

«*Le groupe volailler Duc aurait entamé des discussions en vue d'une alliance avec le conglomérat industriel Sofiprotéol, avec lequel il vient de déposer une offre conjointe pour la reprise de certains sites de Doux*», rapporte Le Monde daté du 17 août.

Mais Duc n'a souhaité faire aucun commentaire, et Sofiprotéol n'a pas réagi dans l'immédiat.



Plan Écophyto 2018

Réduire l'usage des phytos, le réseau Dephy

Le réseau Ferme du dispositif Dephy Ecophyto vise à favoriser l'émergence de systèmes de cultures durables et moins dépendants des phytosanitaires.



L'objectif national du plan Ecophyto 2018 est de réduire de 50 % l'usage des produits phytosanitaires d'ici 2018.

« Près de 2000 agriculteurs sur tout le territoire et issus des grandes filières de production (grandes cultures, polycultures élevages, fruits, vignes, légumes et horticultures) se sont mobilisés au sein du réseau Dephy (démonstration, expérimentation et production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires) pour répondre à l'objectif du Plan Ecophyto visant à réduire de 50 %, si possible, l'utilisation de produits phytosanitaires d'ici 2018 », note Myriam Laurent, animatrice régionale Ecophyto à la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire. Pour y parvenir, les agriculteurs doivent mobiliser un ensemble de leviers permettant de maîtriser au mieux et avec moins de phytosanitaires, les mauvaises herbes, les ravageurs et les maladies. Pour aider les producteurs engagés volontairement et favoriser l'échange des expertises, le réseau Ferme du dispositif Dephy est organisé, autour de groupes de 8 à 12 exploitants, formés et animés par un ingénieur réseau.

« Mais l'atteinte de l'objectif commun de réduction de 50 % passe par un projet adapté aux contraintes, au contexte de l'exploitation et aux souhaits de l'agriculteur », poursuit la conseillère.

Un système irrigué rentable et économe

Un indicateur a été retenu pour suivre les évolutions des pratiques des agriculteurs : l'indice de fréquence de traitement (IFT), qui correspond au nombre de doses de produits phytosanitaires utilisées à l'hectare. La finalité étant si possible d'atteindre un IFT de 50 % inférieur à la référence régionale. Loïc Pastoureau, éleveur en volailles label et engraisseur de bovins de boucherie à Fercé sur Sarthe témoigne. *« Une partie de mes terres se situe sur des sols sableux sur graviers, où je cultive du maïs en monoculture irriguée. Depuis quelques années, le chiendent (cynodon dactylon) colonisait mes parcelles. Je souhaitais mettre en place un itinéraire économe en intrants me permettant de solutionner ce problème, tout en incluant des cultures à forte valeur ajoutée »*. Ainsi, l'agriculteur a intégré le réseau Dephy de la Chambre d'agriculture de la Sarthe, constitué de 12 exploitations, pour étudier cet îlot. Dans ce groupe, situé à l'Ouest du département de la Sarthe, toutes les structures disposent d'au moins un atelier d'élevage (bovins, porcs ou volailles). Les cultures d'hiver dominent sur des sols limoneux à argileux et calcaires.

Diversifier la rotation

« J'ai trouvé intéressant de m'engager dans ce groupe pour réfléchir à la fois aux problèmes des autres et aux miens. Avec les conseils de notre ingénieur réseau, j'ai introduit en 2011 du pois de printemps irrigué suivi d'un sarrasin et d'un blé avant de revenir au maïs », note l'éleveur. Le pois de printemps a été semé précocement (20 février) après le mulchage du maïs. Le sarrasin a été implanté aussitôt après récolte. Le chiendent a été détruit mécaniquement. Entre le blé et le maïs un couvert récoltable sera implanté. *« J'espère compenser la baisse de marge du pois par rapport au maïs avec la vente du sarrasin et ainsi casser le cycle du chiendent »*. Au final, en 2011, l'IFT du système de culture se situait à 50 % de la moyenne régionale.

CYRIELLE DELISLE

▶ En savoir plus

- **Pour accéder à la présentation et à l'outil de calcul proposé par le ministère de l'Agriculture : http://agriculture.gouv.fr/les-produits-phytosanitaires**
- **Pour connaître les doses homologuées: http://e-phy. agriculture.gouv.fr**
- **Note de suivi national Ecophyto 2018 : http://agriculture.gouv.fr/ecophyto-2018**



Orges d'hiver et escourgeons

La (R)évolution variétale brassicole en marche ?

Identifier le meilleur compromis rendement / débouché est tout l'enjeu du choix d'une variété d'orge d'hiver ou d'escourgeons. Cette année dans les essais variétés non affectés par le gel de février, côté rendement, c'est la mise en exergue des variétés à très haute productivité. C'est aussi l'entrée en scène de trois nouveaux escourgeons à orientation brassicole très productifs : Etincel, Isocel et Casino.



Sauf accident climatique, la Bourgogne reste la première région productrice d'orges de brasserie d'hiver.

Variété brassicole ou fourragère sera le premier critère de sélection. Ensuite, on ne s'arrêtera pas au seul comparatif rendement, en tenant compte d'autres critères, telle la sensibilité à divers accidents.

Les brassicoles en compétition

En oubliant le plus vite possible les hectares retournés suite au gel de février, la Bourgogne reste la première région française productrice d'orges de brasserie hiver. Donc, l'attention porte d'abord sur les variétés répondant à ce débouché.

Parmi les variétés reconnues « *variétés préférées* » par les malteurs pour la récolte 2013, quatre variétés, probablement arrivées en fin de carrière mais encore incournables à l'automne prochain compte tenu du manque de semences des nouveautés, sont en compétition : Esterel, Arturio, Azurel et Vanessa. Inscrit en 1996, **Esterel** réalise un score de productivité moyen, probalement à la hauteur de son ancienneté. Par ailleurs, conjugant une grande sensibilité au froid et une grande précocité à montaison, c'est la variété qui a subi le plus durement le gel de février 2012. Son calibrage est toujours modeste mais sa teneur en protéines reste la plus contenue, parmi les variétés brassicoles, en toutes situations. Enfin, elle conserve sa sensibilté aux maladies, à la verse et à la casse de l'épi. En résumé, cette variété arrive probablement au terme d'une longue et brillante carrière, d'autant plus que, semble t il, la relève arrive. **Arturio** conserve une bonne productivité mais en retrait par rapport aux nouveautés de l'année. Bien que fortement impacté par le gel, comme Esterel, il semble plus adapté aux sols sèchants. Son calibrage n'a rien d'exceptionnel et sa teneur en protéines semble vite s'élever dans les situations à rendement limité. Ses caractéristiques agronomiques ne sont guère meilleures que celles d'Esterel. A**zurel** conserve une productivité moyenne en retrait d'environ 5 à 10% par rapport à celle d'Esterel. Supérieur en calibrage d'une dizaine de points, il est aussi un peu plus riche en protéines. Enfin, cette variété se distingue par un bon PS et une tolérance aux maladies et à la verse. Du côté des variétés à 2 rangs, **Vanessa** obtient des résultats de rendement en déclin, relativement à la concurrence, au fur et à mesure des années.

Parmi les « *variétés observées par les malteurs en conditions industrielles* » pour la récolte 2013, Passerel et Salamandre poursuivent leur « *carrière brassicole* » en étape 2. **Passerel**, inscrit en 2011, retrouve un bon niveau de productivité après des résultats décevants l'an dernier. Son comportement semble finalement plus intéressant sur les milieux favorables que sur les sols séchants. Sa qualité brassicole semble s'inscrire dans la bonne moyenne de ses concurrents avec néanmoins une petite faiblesse du côté du calibrage. Enfin, ses caractéristiques agronomiques n'ont rien d'exceptionnel avec une sensibilté aux maladies assez marquée. **Salamandre**, orge 2 rangs inscrite en 2010, obtient des rendements proches de ceux d'Esterel. C'est bien pour une orge 2 rangs mais probablement insuffisant au milieu de la concurrence créée par les inscriptions 2012. Son calibrage est élevé mais elle semble aussi très facilement accumuler des protéines. Ses caractéristiques agronomiques se situent dans la moyenne.

Arrivent directement en étape 1 de cette catégorie de qualité six variétés nouvellement inscrites en 2012, ce qui est de bon augure pour le renouvellement des variétés brassicoles : trois escourgeons Etincel, Isocel, Casino et trois orges 2 rangs SY Tepee, Daniela et Cassiopee. Les trois escourgeons ont en commun d'être significativement plus productifs que les références actuels confirmant ainsi leurs résultas obtenus dans les essais de préinscription. Etincel, le plus multiplié, et Isocel sont extrêmement proches sur tous les critères. Ils sont précoces et ont particulièrement bien passé la vague de gel de février 2012. Ils procurent des rendements supérieurs de 10% à ceux d'Esterel en 2012 comme dans les essais de préinscription de 2010 et 2011, du niveau de ceux atteints par les hybrides. Leurs calibrages sont d'un bon niveau, supérieurs d'environ 15 points à celui d'Esterel et leurs teneurs en protéines restent contenues. Ces deux variétés semblent être peu sensibles aux maladies mais **Isocel** verserait plus facilement qu'Etincel. De son côté, **Casino** est relativement différent. Un peu moins précoce et productif que les deux précédents, il a aussi enregistré des résultats de rendement plus irréguliers au cours des années de préinscription. Son calibrage est dans la moyenne haute et sa teneur en protéines inférieure à celle de ses concurrents directs. Enfin, assez peu sensible aux maladies, il se distingue par un excellent comportement vis-à-vis de la verse. Du côté des orges 2 rangs, **Sy Teppee** et **Daniela** semblent avoir au moins le potentiel de rendement de Salamandre, en moyenne sur les résultats 2012 et ceux de préinscription. Toutes les deux précoces, seule Sy Teppee a bien franchi l'épreuve du gel de février 2012. Sy Teppee possède un bon calibrage alors que Daniela est décevante. A l'inverse, Daniela a des teneurs en protéines bien mieux contenues que Sy Tepee. Enfin, Sy Tepee semble posséder des caractéristiques de tolérance aux maladies et à la verse d'un niveau bien supérieur à celles de Daniela. **Cassiopee** n'a pas été testé en 2012 mais, à l'inscription, ses rendements étaient un peu en retrait de ceux des deux précédentes.

La productivite toujours du côte des escourgeons fourragers precoces

Un peu décevants en 2011, les escourgeons hybrides retrouvent un très bon niveau de rendement en 2012. **Tatoo**, le plus ancien et le plus précoce, est rejoint par **Sy Bamboo**, **Sy Boogy** et le dernier inscrit **Sy Wahoo**. Tous ont passé les rigueurs de l'hiver sans encombres. Ils sont plutôt plus riche en protéines et doté d'un meilleur PS que les escourgeons fourragers lignées. En revanche, leurs caractéristique agronomiques sont dans la moyenne. Du côté des escourgeons lignées, **Touareg** fait toujours la course en tête, sans pour autant que des variétés plus anciennes telles que **Champie** et **Abondance** ne déméritent. Loin d'être marginal car un des plus multiplié en France, l'escourgeon **Cervoise**, un temps reconnu brassicole, poursuit sa carrière avec une belle régularité des rendements entre années. Egalement déclassé cette année, **Gigga** est un peu moins productif mais conserve son bon niveau de calibrage. Enfin, pour les inconditionnels des orges 2 rangs, les références **Metaxa** et **Campanile** semblent dépassées par **KWS Cassia** qui confirme son potentiel de rendement voisin de celui des escourgeons et la nouveauté **Augusta**.

LUC PELCE ET MATTHIEU KILLMAYER
ARVALIS – INSTITUT DU VÉGÉTAL DIJON



Pratiques culturales

Trois hectares sur dix sans herbicide

La pratique dominante d'entretien des sols viticoles de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne reste en 2010 la conjugaison du désherbages chimique et mécanique. L'enherbement permanent augmente et grâce à l'évolution des pratiques et des techniques, plus d'un hectare sur deux limite la pression polluante des herbicides sur les eaux.



Selon une enquête menée en 2010 sur 540 parcelles de Côte d'Or, de Saône et Loire et de l'Yonne, près d'un tiers des sols ne reçoivent aucun herbicide.

En matière de bonnes pratiques viticoles, le message « *durable* » a bien été reçu. La pratique dominante d'entretien des sols viticoles en Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne reste la conjugaison du désherbage chimique et du désherbage mécanique pour 32% des surfaces. C'est ce que révèlent les résultats d'une enquête réalisée en 2010 par le Service de la statistique et de la prospective qui a concerné 540 parcelles en Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne. Ces résultats concernent la Bourgogne « *administrative* » ils n'incluent donc pas la Nièvre, relevant des vins de Loire, mais concernent quelques parcelles de Beaujolais.

Travail du sol et herbicides en association

30% des sols de Bourgogne viticole (hors Nièvre) ne reçoivent aucun traitement herbicide en 2010, soit 10 % de mieux qu'en 2006. Ces surfaces sont essentiellement désherbées mécaniquement et avec des techniques qui confèrent une bonne structure aux sols. 70% des surfaces régionales viticoles ont reçu un herbicide au moins une fois pendant la campagne végétative en 2010 et au total 42% des surfaces sont traitées sur le rang et sur l'inter-rang « *en plein* ».

Un tiers des surfaces sont concernées par l'association de désherbage mécanique et chimique, contre 44% en 2006. Le travail du sol sur l'inter-rang n'exclut pas l'application conjuguée d'herbicide et le traitement limité au rang reste une pratique minoritaire. L'enherbement permanent, qui prévient l'érosion, est appliqué sur 25% des surfaces. Cette pratique a doublé entre 2006 et 2010. L'inter-rang est alors entretenu par tonte, associée à un désherbage chimique sur le rang (7 ha sur 10). Le désherbage chimique exclusif concerne quand même encore près d'un ha sur six.

Stratégies de désherbage

La Saône et Loire présente la gamme la plus variée de techniques d'entretien des sols et c'est aussi le département qui possède le plus de surfaces enherbées en permanence (35%). La Côte d'Or privilégie l'entretien mécanique des sols, sur 70% des surfaces, dont près des trois quarts ne reçoivent pas d'herbicide. La meilleure valorisation des vins autorise cette technique plus onéreuse. Le vignoble de l'Yonne associe, sur plus de la moitié de sa surface, travail du sol et désherbage chimique, majoritairement anti-germinatif.

Protection fongique stable

Les principaux herbicides utilisés concernent principalement des spécialités de post-levée, principalement celles à base de glyphosate, de glufosinate et d'aminotriazole (en recul). Au plan national, les premières adventices résistantes au glyphosate (dont le ray-grass) apparaissent dès 2006. La Bourgogne est épargnée, mais la prévention est de rigueur et passe par l'alternance des substances actives en désherbage de la vigne.

La pression de maladie ressentie est supérieure en Bourgogne au regard des autres régions viticoles. En mildiou, la pression considérée comme forte est de 30% contre 9% en moyenne. En oïdium, elle est de 12%, comme au plan national et pour le botrytis, de 21% contre 3% sur les vignobles enquêtés. Ce qui explique l'usage important des produits de lutte contre les maladies crytogamiques.

En 2010, 65% des surfaces n'ont reçu aucun insecticide, contre 57% quatre ans plus tôt. Conséquence d'une moindre présence de la tordeuse de la grappe qui a permis d'alléger la lutte. En 2010, on peut noter aussi que la Bourgogne reste pratiquement exempte de flavescence dorée (un seul foyer de faible intensité en Côte chalonnaise). La lutte contre la cicadelle, vecteur de cette maladie est de ce fait limitée.

Des apports minéraux en baisse

Entre 2006 et 2010, 60% des surfaces viticoles n'ont reçu aucun apport minéral azoté, phosphoré ou potassique. La proportion passe à deux tiers pour le magnésium et à trois-quarts pour les oligoéléments. La fumure organique est plus prisée : un peu plus de la moitié des surfaces en ont reçu pendant cette période. La part des vignes qui reçoivent une fumure minérale chaque année avoisine les 10%, mais atteint 16% pour la fumure organique. On peut estime qu'annuellement, et en moyenne, un hectare de vigne sur trois reçoit une fumure organique, un hectare sur cinq du magnésium, 23% des vignes sont fertilisées avec de l'azote minéral, du phosphore, du potassium, tandis que 15% bénéficient d'oligoéléments. Ces pratiques sont nettement plus fréquentes dans l'Yonne et plus rares en Saône et Loire. Par rapport à 2006, la fertilisation organique tend à supplanter la fertilisation minérale.

Des travaux manuels importants

Le vignoble bourguignon nécessite de nombreuses interventions manuelles. A part le rognage qui est effectué mécaniquement sur 94% des surfaces, les autres opérations sont le plus souvent réalisées à la main. Il s'agit en particulier de l'épamprage (94%) des surfaces, de l'ébourgeonnage (29%), de l'effeuillage (18%) et de l'éclaircissage (9%).

La viticulture régionale confirme donc ses besoins de main d'œuvre sur de nombreuses opérations d'entretien des vignes.

D'APRÈS DOCUMENT AGRESTE 07-2012



DAFP
MATERIEL AGRICOLE

Route de Joigny
89130 Toucy
Tel. 03 86 44 00 77

et son agent: Ets JERUSALEM - Ancy-le-Franc - Tel. 03 86 75 11 14

Héliciculture

Des escargots «made in Yonne»

Plus connu pour ses élevages avicoles et charolais, le département compte également plusieurs héliciculteurs. A l'exemple de Dominique Rouyer et Stéphane Bellec qui ont créé il y a trois ans à Armeau un atelier d'élevage et transformation d'escargots bio.

▶ Des professionnels à votre service

Promo clôtures électriques
du 27 août au 10 septembre
patura
ex : électrificateur P60
le plus puissant de sa catégorie **129** € HT
L'Éleveur Bourguignon
12, rue de la coopérative - 21 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Installés sur une colline surplombant l'ancienne RN6, à l'entrée du village, Dominique Rouyer et Stéphane Bellec ont créé l'entreprise des *«Escarbios d'Armeau»* il y a trois ans. Une activité que Dominique partage aujourd'hui avec son métier de cheminot à la SNCF : *«on disposait de ce terrain de 3 000 m², trop petit pour y élever des chèvres ou des chevaux. C'est en découvrant sur Internet qu'il suffisait d'une surface trois fois moindre pour devenir éleveur d'escargots qu'on s'est lancés. Pourtant, tout ce que je connaissais de l'animal, c'est qu'il était beurré et qu'on le mangeait chaud !»* Il a suffi de deux formations d'une semaine pour démarrer l'entreprise il y a trois ans. Le reste de l'apprentissage s'est fait sur le terrain et par des échanges avec d'autres producteurs.


Dominique Rouyer a créé l'entreprise en 2009, associé à Stéphane Bellec.

Une maturité atteinte en 5 mois

Après avoir débuté en 2009 avec 30 000 animaux, les deux héliciculteurs misent cette année sur une production de 140 000 escargots, une fois déduit les 30% de taux de mortalité naturelle. Principaux prédateurs : hérissons, petits rongeurs, lézards, oiseaux et rats. Ces derniers ne se délectant que du foie de l'animal, les dégâts sont ravageurs car plus nombreux. Pour y remédier, une double clôture entoure l'élevage, dont une électrique, qui ne suffit pas toujours à dissuader les gastéropodes de prendre la poudre d'escampette : *«l'an passé encore, notre voisine nous rapportait tous les matins un plein seau d'escargots ramassés dans son jardin !»* Depuis, il faut croire que la clôture est plus fiable, à moins que la dame ne se soit mise à les apprécier cuisinés à la bourguignonne ! Ici, pas d' *«Helix Pomatia»*, plus communément appelé escargots de Bourgogne, mais de *«l'Helix Aspersa», «Aspersa Muller» ou «Maxima»*, Importés d'Afrique du Nord il y a une trentaine d'années, ils ont pour avantage de parvenir à maturité en 150 jours là où trois ans sont nécessaires pour le *«Bourgogne»*. Jugée par les connaisseurs plus *«goûtue»*, leur chair se différencie également par une couleur grise. D'où ce complément d'information apporté par Dominique Rouyer aux visiteurs des parcs : *«il y a des gros petit gris plus gros que des petits gros gris…»* Il paraît que le message répété dix fois de suite guérit de toute forme de dyslexie !

Les reproducteurs mis en hibernation

L'élevage d'escargots bio se différencie du conventionnel (non, ils ne sont pas verts !), par une alimentation à base de couvert végétal issu de semences biologiques et d'un nombre moindre d'animaux au m². Friand de plantes fourragères, l'escargot se repaît également de plantain, trèfle et autres topinambours. Se rajoute un complément alimentaire de céréales, oligoéléments et calcaire servi à volonté. Mais à 720 € la tonne, mieux vaut laisser paître le troupeau !

Les *«naissains»* d'œufs sont mis en parcs extérieurs au début du printemps, juste après les Saints de glace. Un arrosage automatique d'une dizaine de minutes suffit à les inciter à passer à table en début de soirée. Les plus vigoureux (ou les plus gourmands !), arrivent à maturité 150 jours plus tard. L'escargot forme alors une *«casquette»* sur le bord de sa coquille : l'heure du ramassage est venue. Mis à jeûner une petite semaine avant d'être transférés en chambre froide, leur préparation peut commencer au sein du laboratoire flambant neuf. Sélectionnés en août parmi les plus gros spécimens, environ 4 000 reproducteurs sont stockés pour l'hiver dans une chambre froide à 5°C. En état d'hibernation, ils peuvent ainsi jeûner plusieurs mois durant, avant leur réveil printanier et le début de la période d'accouplement. Hermaphrodite, l'escargot peut pondre jusqu'à une centaine d'œufs : deux fois plus que le Bourgogne !

DOMINIQUE BERNERD

▶ En savoir plus…

Les Escarbios d'Armeau
46 rue de Bourgogne 89 500 Armeau
Tél 06 34 49 66 48 - www.lesescarbios.com
Vente directe sur place les vendredi et samedi de 15 h à 19 h
Présent dans les principaux magasins bio du département ainsi que sur les marchés de Joigny, Villeneuve sur Yonne, Toucy et Chablis
Visite guidée de l'élevage le mercredi à 17 h (individuels) et sur rdv pour les groupes (10 personnes minimum)


Bien à l'abri sous leurs planches, les escargots attendent le soir pour sortir «à la fraîche» et se nourrir.


«L'Helix Aspersa» se différencie du Bourgogne par sa chair de couleur grise.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 15/08/12	Bourg-en-Bresse 21/08/2012	St Christophe-en B. 16/08/2012	National 15/08 au 21/07/12
Vaches viande (V)	U		4,30 € ↑	4,34 € ↑	4,14 € ↑
	R	NC →	4,10 € ↑	4,19 € ↑	3,97 € ↑
	O	-	3,85 € ↑	-	3,64 € ↑
Vaches mixte (M)	R		3,75 € →	-	3,63 € ↓
	O	NC →	3,65 € ↑	-	3,55 € ↓
Vaches lait (L)	O		3,40 € ↑	-	3,45 € ↑
	P	NC →	3,20 € ↑	-	3,26 € ↑
Génisses VML	U		4,65 € ↑	4,55 € →	4,33 € ↓
	R	-	4,30 € ↑	4,19 € →	3,96 € ↓
	O	-	3,70 € →	-	3,54 € ↓
Taureaux VML	URO	NC →	3,25 € →	3,25 € →	3,26 € ↑

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 21/08**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	3,52	-
200-250 kg	-	3,24	-
250-300 kg	-	3,27	-
300-350 kg	-	3,10	-
350-400 kg	-	3,06	-
400-450 kg	-	3,00	-
450-500 kg	-	2,88	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,74	-
250-300 kg	-	2,73	2,49
300-350 kg	-	2,73	-
350-400 kg	-	-	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,74	2,67
450-500 kg	3,06	2,75	-
500-600 kg	-	2,76	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,58	-
350-400 kg	2,83	2,59	-
400-450 kg	2,92	2,56	-
450 kg et +	-	2,40	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	2,05	1,95
Vaches	E	U	R
- 5 ans	2,54	2,24	2,06
5-10 ans	2,35	2,18	2,02
+10 ans	-	2,09	1,96
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,74	2,31	2,09

Tendance :
L'offre s'intensifie dans toutes les catégories. 90% de vendus.
Broutards: bonne demande et cours facilement reconduits dans les bons charolais. L'offre est de qualité satisfaisante, répondant bien aux besoins exprimés par les acheteurs.
Taurillons: l'offre est de qualité plus hétérogène, témoignant ainsi la fin de saison de cette catégorie. Les cours ont tendance à marquer le pas.
Laitonnes: meilleure demande et cours en hausse.
Génisses 18 mois: forte demande, notamment en sujets à jours de vaccination FCO. Vente totale et cours en progression.
Taureaux: les tarifs sont très fermes.
Vaches et génisses 30 mois: le courant commercial reste très favorable. bonne tenue des cours. relève insignifiante.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 20/08**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
305 à 330 kg	**980-1000 €**	**2,99 - 3,25**
400 à 425 kg	**1200-1280 €**	**2,90 - 3,15**
Taurillons d'herbe		
235 à 390 kg	**650-1050 €**	**2,59 - 2,85 €**
415 à 610 kg	**1100-1600 €**	**2,40 - 2,80 €**
Laitonnes		
270 à 380 kg	**740-980 €**	**2,57 - 2,74 €**
Génisses		
400 à 490 kg (16-24mois)	**960-1130 €**	**2,18 - 2,44 €**
535 à 655 kg (24-36mois)	**1180-1500 €**	**2,17 - 2,39 €**
Taureaux		
720 à 1120 kg	**1650-2230 €**	**1,83 - 2,30 €**
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	**840-1300 €**	
entre-deux	**1310-1500 €**	
lourdes	**1510-2040 €**	

Tendance : Apports plus importants en broutards et de bonne qualité, vente active à des cours plus fermes. Présentation de qualité hétérogène en taurillons, tarifs stables en supérieurs, fléchissement en sujets ordinaires. Commerce rapide en laitonnes, tarifs fermes. Coursstables en génisses. Apports plus importants en vaches et de bonne qualité permettant une vente active avec très peu d'invendus.
Prochain marché bovins le lundi 27 août et ovins le lundi 3 septembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 08/08**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	**3,35**	**3,25**
250 à 300 kg	**3,25**	**3,10**
300 à 350 kg	**3,18**	**3,00**
350 à 400 kg	**3,08**	**2,90**
400 à 450 kg	**2,99**	**2,75**
Laitonnes	U-	R
150 à 200 kg	**NC**	**NC**
200 à 250 kg	**NC**	**NC**
250 à 300 kg	**NC**	**NC**
300 à 350 kg	**NC**	**NC**
350 à 400 kg	**NC**	**NC**
Génisses		
(24-36 mois)	**2,40**	**2,25**
Vaches		
- 5 ans	**2,30**	**2,20**
5 à 10 ans	**2,25**	**2,15**
+ 10 ans	**-**	**2,10**

Tendance :
Bonne demande en broutards, absence de laitonnes : pas de cotation pour les femelles. Marché actif en toutes catégories.
Le marché aux bestiaux sera fermé la semaine du 15 août.

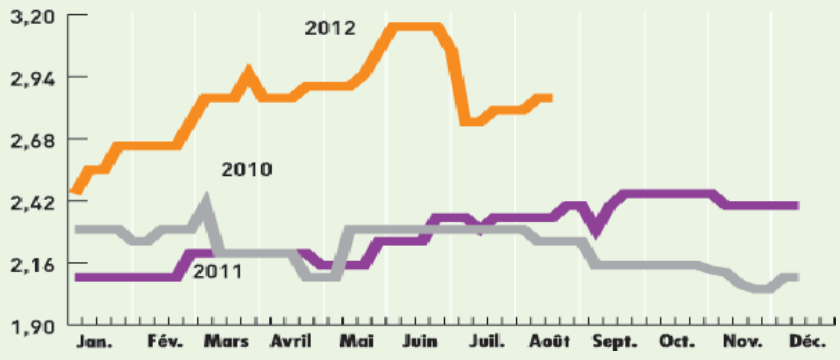
Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 21/08/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	**3,10 €**	**2,85 €**	**-**
Mâles moyens de 300 à 350 kg	**2,95 €**	**2,80 €**	**-**
Mâles lourds de 350 à 400 kg	**2,95 €**	**2,80 €**	**-**
Femelles légères de 250 à 300 kg	**2,75 €**	**2,60 €**	**-**
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	**2,60 €**	**2,45 €**	**-**
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	**2,45 €**	**2,30 €**	**-**
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	**3,05 €**	**2,75 €**	**nc**
Mâles moyens de 300 à 350 kg	**2,90 €**	**2,70 €**	**nc**
Mâles lourds de 350 à 400 kg	**2,90 €**	**2,65 €**	**nc**
Femelles légères de 250 à 300 kg	**2,65 €**	**2,30 €**	**nc**
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	**2,45 €**	**2,20 €**	**nc**
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	**2,35 €**	**2,15 €**	**nc**

Tendance : Vente plus calme.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 13/08/2012 au 19/08/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	**3,03 €**	**2,96 €**
350 kg	-	**2,95 €**	**2,90 €**
400 kg	-	**2,90 €**	**2,87 €**
Mâles 12-24 mois			
450 kg		**2,78 €**	**2,75 €**
500 kg	-	**2,66 €**	**2,63 €**
Femelles 12-24 mois			
270 kg	-	**2,69 €**	**2,56 €**
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	**2,45 €**	**2,38 €**

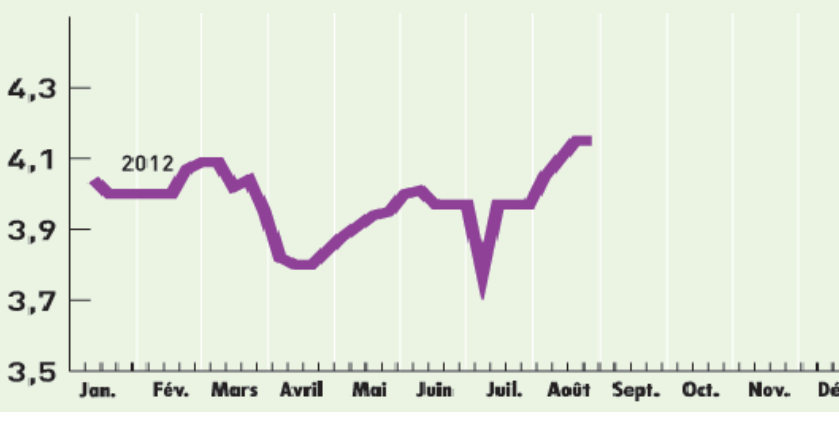
Tendance :
Marché en attente des sorties automnales.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* *Cotations Bassin Centre-Est du 13/08/2012 au 19/08/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	**4,15 €**	**4,00 €**	**3,94 €**			
Races mixte		-	**3,81 €**	**3,80 €**	**3,78 €**	**3,75 €**	
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	**3,79 €**	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	**4,35 €**	**4,22 €**	**4,18 €**	**4,01 €**			
Charolaise - 10 ans +350 kg	**4,33 €**	**4,22 €**	**4,18 €**				
Limousine -10 ans +350 kg	-	**4,31 €**	**4,25 €**				
Races mixte				**3,77 €**	**3,73 €**		
Races lait					**3,62 €**	**3,50 €**	**3,36 €**
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	**4,49 €**	**4,36 €**	**4,27 €**	**4,17 €**	-	-	
Viande +350 kg	**4,52 €**	**4,38 €**	**4,30 €**	**4,23 €**			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances
SEMAINE DU 20 AU 24 AOÛT 2012

Bovins de boucherie
Sur les marchés, le constat est simple, il manque de viande partout, et malgré des tarifs déjà très convenables, les cours continuent de progresser sur l'ensemble des places de marché. Les bonnes femelles labels sont recherchées pour le réapprovisionnement des boucheries parisiennes au retour des vacances. La demande reste également soutenue pour les jeunes vaches charolaises, Limousines de qualité bouchère dont l'offre tend à faire défaut. Les transactions restent très actives faute de disponibilités dans les génisses et vaches de conformation R et O, avec des tarifs qui restent nettement positifs. ■

Bovins maigres d'élevage et d'embouche
Les volumes proposés à la vente sont faibles, car beaucoup d'opérateurs sont encore en congés. Les transactions demeurent actives faute de marchandises. Les bonnes vaches et génisses lourdes ou proches de la finition sont les plus recherchées, mais une grande partie de cette marchandise part pour la boucherie vue l'intensité de la demande. La vente est fluide pour le cheptel de conformation moyenne. ■

Broutards
Il faut attendre la semaine prochaine pour voir un réel redémarrage de l'activité. Les mouvements à l'export sont peu abondants et les tarifs pratiqués sont facilement reconduits dans les bons mâles dharolais ou limousins.Sur l'Ouest, l'activité commerciale demeure favorable avec de faibles disponibilités, pour une reprise des mises en place de jeunes bovins sur la France. Peu de mouvement tarifaire dans les femelles. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement
L'augmenataion des velâges accentué par le décalage des sorties de la semaine passée entraînent un commerce laborieux dans tous les veaux frisons. Les tarifs restent orientés à la baisse dans les veaux frisons. Quant aux montbéliards qui jusqu'à maintenant gardaient une certaine stabilité, l'accroiseement de l'offre a également entraîné un mouvement baissier surtout dans les veaux ordinaires. La soupape export vers l'Espagne devrait redémarrer, mais avec des tarifs dérisoires. Dans les veaux de qualité destinés au label, le commerce s'essouffle avec d'une part une offre plus généreuse et d'autre part, certains opérateurs plus réticents à faire des mises enplace avec les températures actuelles. La tendance se montre légère baissière dans les veaux ordinaires tandis que les très bons sujets gardent encore une valorisaiton régulière. ■

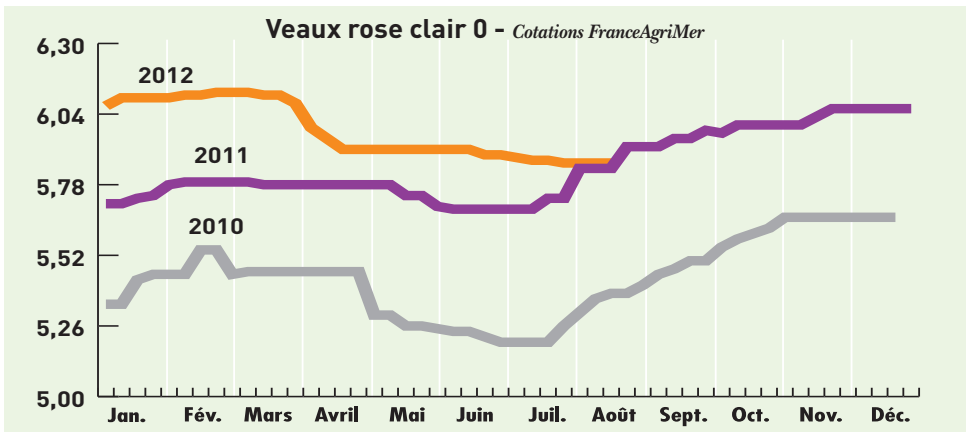
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 15/08 au 21/08/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,64 €**	-	-	-
U	**7,89 €**	**7,27 €**	**5,85 €**	-
O	**6,06 €**	**5,86 €**	**4,75 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 20/08 au 24/08/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**146**	**350-600 €**	**335-520 €**	**160-305 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-310 €**	**210-270 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**140-160 €**	**60-100 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**797**	-	-	**130-200 €**	**80-120 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 13/08 au 19/08/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,56 €**	**2,43 €**	**1,51 €**	–
Bons	**2,28 €**	**1,95 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 30/07*

Agneaux (793)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,51-2,83**	**2,38-2,28**
Gras (38-44 kg)	-	**2,34-2,86**	**2,12-2,47**
Gras (+44 kg)	-	**2,34-2,68**	**2,14-2,26**
Gras (+50 kg)	-	**2,23-2,36**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (239)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,15-1,30**	**0,81-0,96**	-
(+60 kg)	**1,11-1,45**	**0,43-1,46**	-
Divers			
Béliers(6)	**80 à 106€**		
Agneaux maigres	**80 à 90€**		
Chèvres	**5 à 30€**		

Apport de saison. Toutefois pour une bonne organisation de votre marché, respecter le système des annonces, 260 animaux presentés en plus des annonces.
Agneaux Demande plus soutenue, les lots bien triés, voient leurs tarifs progresser sensiblement.
Brebis L'ambiance est toujours active et soutenue. Cours fermes.

Prochain marché lundi 13 août. (pesée 6h00 - vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 06/08*

Ovins : 268	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**90-120 €**	**1,90 - 2,51 €**
Brebis	**26-100 €**	**0,46-1,39 €**

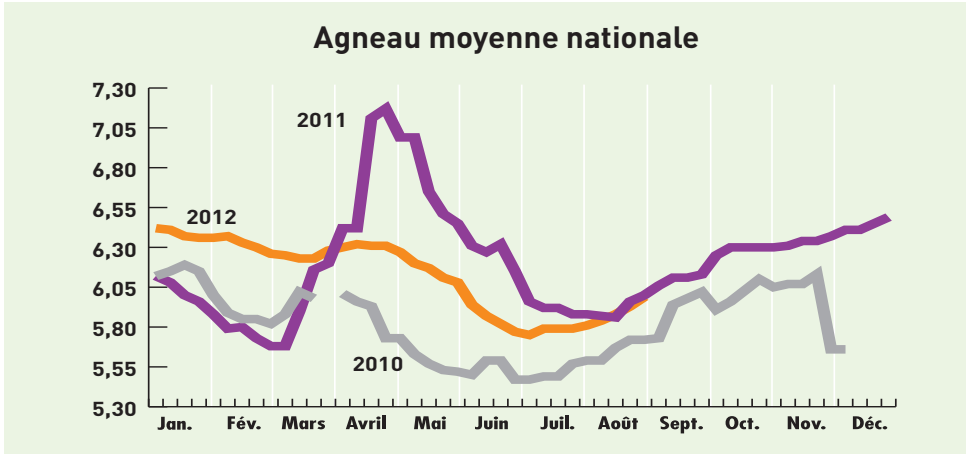
Vente totale. Commerce plus actif en agneaux à des cours plus soutenus. Cours fermes en brebis
Prochain marché bovins et ovins le lundi 06 août aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 13/08 au 19/08/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,26 €**	**5,99 €**	**5,40 €**
Couvert	16-19 kg	**6,08 €**	**5,85 €**	**5,23 €**
Gras	13-16 kg	**4,33 €**	**4,21 €**	**3,83 €**
Gras	16-19 kg	**4,16 €**	**3,89 €**	**3,61 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 13/08 au 19/08/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	**6,42 €**	**5,99 €**



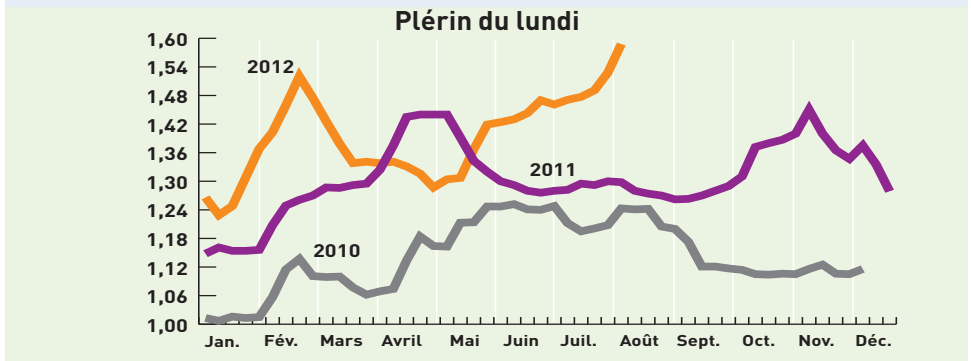
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 185 porcs présentés) — *Cotations du lundi 20/08/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,588 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 10/08 au 16/08/12*

1,75 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 26 à 28
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
26/2012	**2**	**62 000**	**nc**	-	-	**2**
27/2012	**2**	**123 000**	**nc**	-	-	**2**
28/2012	**0**	**0**	-	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 25 juillet 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,80 à 5,30 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,50 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,20 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,30 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	220-230 €	180-190 €
2e coupe	220 €	180 €
3e coupe	Inc	Inc

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	qualité standard	août/déc.	253	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	5 d'août	258	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	5 d'août	256	N C

ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	5 d'août	227	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc.	C
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	5 d'août	222 à 223	V C

AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	août-sept.	250	T C

AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	-	inc.	C

TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	5 d'août	225	NC

SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône-et-Loire		3 d'oct.	233	A C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 21/08/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Abricot Bergeron France cat.I 45-50mm	**1,25 €**	-	**1,70 €**
Aubergine longue-violette France cat I	**1,20 €**	**1,30 €**	**1,40 €**
Bette France plateau	**1,20 €**	-	**0,85 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,75 €**	**0,93 €**	**0,85 €**
Concombre France cat I 350-400 g colis de 12 (la pièce)	**0,38 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**0,60 €**	**0,70 €**	**0,65 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,60 €**	**1,95 €**	**1,40 €**
Epinard France cat I	**1,45 €**	-	**1,20 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,40 €**	-	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,47 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,90 €**	-	**0,80 €**
Melon Charentais jaune France cat I 800-950 g	**1,20 €**	**1,30 €**	**1,10 €**
Navet rond violet France	**1,20 €**	**1,65 €**	**1,10 €**
Persil frisé France	**1,60 €**	-	-
Poire Guyot France cat I 60-70 mm	**0,75 €**	**0,90 €**	**0,90 €**
Poire Williams France cat I 60-70 mm	**0,80 €**	-	-
Pois à écosser France cat I plateau	**2,60 €**	-	**2,00 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,36 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,85 €**	**0,75 €**	**0,85 €**
Prune rouge France cat I	**0,90 €**	-	-
Radis demi-long France (la botte)	**0,45 €**	-	-
Raisin Lavallée France cat I plateau	**1,20 €**	-	-
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	**0,95 €**	-	**1,00 €**
Tomate ronde France cat I 67-82 mm	**0,95 €**	**1,30 €**	-
Tomate ronde France grappe cat I	**1,40 €**	**1,45 €**	**0,80 €**

Matériel

Tracteur

07 - Vds tracteur Zetor 120CV 4x4 6000 euros, vds trax 175CV godet 2500L Ripper 3 dents 6000 euros
✆ **06 24 80 71 60**

18 - Vds tracteur Landini Légend, 130 ch, 4.200 h, clim, TBE, année 2003.
✆ **0686768123**

21 - Vds Dutzi KR300 3M - Décompact prépar seme. Herse Amazone RED40 4M portacourt semoir Nodet GC 4M (réf: 340H).
✆ **06 82 69 28 68**

26 - Vds VALTRA T 132D -2011- 980H pneu AV 4807028, AR 6506538, Rel AV- Pont suspendu
✆ **06 08 86 47 21**

38 - Vds tracteur Soméca DA50 vis à grain 8 m Renault D30 + Super 5 pour pièces Utility essence.
✆ **06 75 04 60 70**

69 - Tracteur Renault N70 961 aà vendre 2000 euros
✆ **04 74 03 68 58**

74 - Vend tracteur IH 644, 4000 h, 4 000 euros. vend tracteur Renault 421, 3000 euros.
✆ **06 60 74 16 86**

Travail sol

01 - Vds outil de sol Askel 7 dents socs à pattes d'oies larg 3m lame niveleuse Desvoys 2m50 charrue Kuhn multimaster 121, 3 socs le tout tbé
✆ **04 74 30 84 29**

21 - Vends déchaumeur Razol Aramix, Pulve 15M Kuhn 1 000 L. COK semoir engrais 18M Amazone brabant 5 corps non-stopt Naud. Le tout en bon état (réf: 3411).
✆ **06 14 64 04 45**
ou 06 14 29 36 66

26 - Recherche planteuse ails oignons mécanique ou pneumatique
✆ **04 75 25 34 33**

26 - Achète charrue 2 socs retournement hydraulique. Livraison possible
✆ **04 75 76 03 65**

26 - Vds semoir NODET-GOUGIS à disque 13 rangs avec herse de recouvrement Bon Etat
✆ **04 75 76 41 44 (HR)**

38 - Cse cess vds vibro 29 dents 3 m Quivogne cultivateur 11 dents Bourguignon TBE.
✆ **04 74 80 51 33 HR**

54 - Vends semoir SD Baldan SPD 5000 de 2007 bon état l4,08 m.
✆ **06 09 30 16 26**

Récolte

21 - Recherche mois. batteuses Claas Consul Mercator Dominator 66 68 76 78 85 86 88 96 - John Deere 952 955 965 970 975 1052 1055 1065 1075 1085 - New Holland 1520 1530 1540 1545 8030 8040 8050 8060 8070 - Presses MD et RB (réf: 320D).
✆ **06 29 81 80 05**

21 - Vds faucheuse John Deere 13-15 5 assiettes, prix: 400 euros (réf: 3405).
✆ **03 80 97 23 27 HR**

38 - Vend ramasseuse à noix AMB Rousset 1400 année 1997 bon état 1300 h prix : 12 000 euros TTC.
✆ **04 76 38 44 90**

38 - Vends laveuse à noix Rousset longueur 2 m d. 60 cm.
✆ **06 30 97 21 60**

38 - Vds équip. tournesol plateau Rabaud rabatteur 5 pales 500 euros charrue Khun 5 corps varilarge : 9500 euros.
✆ **06 83 87 26 71**

39 - Vds séchoir balles rondes Climair 16B année 2007
✆ **03 84 42 70 27**

42 - Vds ensileuse 602b Goul hydro casquette elec stock pièces important 1200 euros
✆ **04 77 64 95 69**
ou 06 65 67 53 19

58 - MB MF 186 Coupe 3M bon état 1978 nombreuses grilles, courroies neuves 3000 euros. Prix à débattre (réf: 340D).
✆ **06 87 17 92 16**

73 - Vds corn-picker maïs Benac 1 rang, porter élévateur à maïs, 7 mètres, Renaud tbé.
✆ **04 79 32 37 49**
ou 06 15 69 39 79

Arbo-viti

26 - Vds bac à vendange pour remorque de 3.60 x 2.05 m
✆ **06 09 45 08 33 (HR)**

Épandage

21 - Vds épandeur à fumier 6T Krone BE-1 cuve à fuel 10 000 L avec pompe TBE (réf: 34VB1).
✆ **06 07 77 00 13**

Forestier

89 - Bois de chauffage à vendre sur Sens et ses environs (réf: 2902).
✆ **06 52 63 13 84**

Cave

01 - Vds cuve résine plafond mobile 40 hl et cuve acier émaillé 34 hl, pressoir Vaslin 25 hl
✆ **06 75 24 49 62**

Manutention

58 - Merlo P33.7KT - Année 2002 - 7200H bon état charge 3.3 TBMS 2.25M fourches à palettes. Prix: 21 500 euros (réf: 340C).
✆ **06 87 17 92 16**

70 - Vds Manuscopic JCB 520.4 avec 4 pneus neufs, 2 pneus 540-65-28 Michelin état neuf, Rouleau hydrau Cambridge 6.20m, Chariot de coupe Cochet et autres.
✆ **03 84 70 02 77**

Trav. publics

26 - Vds tractopelle MF860 Très Bon Etat 3 godets neufs 4 pneus usés à 20 pourcent prix 20000 euros
✆ **06 84 33 54 18**

74 - Vds tractopelle 50 B Massey ferguson 2 godets 60 45 + fourche à fumier sur rétro.
✆ **04 50 44 10 83 HR**

Agri. divers

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

21 - Vds décompacteur Lely 5 dents. Herfe alternatif 4M - Amazone, semoir nodet GC 4M - Broyeur de fanes 4 ans A 75 (réf: 340A).
✆ **06 81 16 07 71**

21 - Vds coquilles d'amorcage de presse pour une 580 John Deere 300 euros et 2 roues étroite de tracteurs usure 80%, référence 803R44 8-4 prix: 60 euros (réf: 3404).
✆ **03 80 97 23 27 HR**

21 - Changement d'activité tracteurs Samf Jaquar 100 Laser 130 moissonneuse Fhar 100 autres matériels en état (réf: 3408).
✆ **06 31 24 86 16**

38 - vends arracheuse pommes de terre 2007 : 1000 euros akpil.
✆ **06 26 99 35 70**

38 - Vds cuve ciment pour vinification 20 hl à prendre sur place 200 euros à négocier.
✆ **04 74 54 01 28**

38 - Vds tonne à eau 2000 l avec abreuvoir, bon état : 800 euros.
✆ **04 76 95 19 74 HR**

38 - Vds 2 générateurs à noix Rousset, bétonnière chargement à câble, épand. à fumier 3,5 T, désil. distri. Jeulin.
✆ **06 75 60 05 56**
ou 06 21 06 04 10

38 - Vds faucheuse auto-chargeuse Amelineau 9m3 env., coupe par tambour, disponible à partir de sept.BE de fonctionnement, prix intéressant, envoyer mail à
✆ **didier dorin@orange fr**

58 - Vds tracteur Fiat 680 2 roues M TBE fourche faucheux, série 800 pailleuse jeulin brise semoir scories. Chisel 7 dents vibro brabant 3 socs vis diam. 100 (réf: 340B).
✆ **03 86 20 08 49**
ou 06 32 16 82 27

69 - VDS Egrappoir PMH 25T 2 saisons, pompe Liverani 150/400HL, chaudière super thermo 1000
✆ **06 73 84 54 99**

70 - Vds Tract IH 744 av charg, Covercrop 24 en X et 28 en V, Benne 12t la campagne et 15t Robert av ridelles ensilage, Herse rot Khun av ou ss semoir GC, Ensileuse à maïs 1 rg, Presse JD 590 avec pick-up 2.20m et roues larges, Remorque routière Boyer cu 600kgs, Tonne à eau 800 et 2000 l sur roues, 4 roues complètes 11.5x15.
✆ **03 84 70 02 77**

71 - Vds broyeur de haies CHV20, scie à bois avec chevalet, prix à débattre.
✆ **06 86 21 94 81**

71 - Vds cause retraite broyeurs de haies, pailleuse Lucas, herses de prairies, faucheuse rotative.
✆ **06 72 16 20 28**

71 - Vds remorque 100 euros, semoir engrais 200 euros.
✆ **03 85 84 55 54**

71 - Vds rouleau Quivogne Rollmot 6,30 m, repliage hyd., charrue Huard tri-socs non stop méca.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Deutz Agrotron 108, 102 CV, pont av. susp., Agrotron 90 avec finan. 2,68 % sur 7 camp.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds Deutz Agroplus 100 6 cyl., TBE, broyeur de haie Orsi CR 500 portée 5 m, rotor 1,20 m.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - Salle de traite Delaval 2x6 décro, pompe récente, prt, DAC Gascoigne 4 stalles 4 aliments, broyeur 2,60 m.
✆ **06 87 73 97 62**

84 - 30-Vds benne monocoque 10 T, cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., décompacteur 6 d. Durou, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3+ 5,10+6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Élevage

38 - Vends lève bottes hydraulique Doucet av. support remorque : 150 euros.
✆ **04 74 27 25 43 HR**

63 - Vds salle de traite 2x4 en épis, prix très int., + étrave à neige larg. 3 m.
✆ **06 09 95 27 29**
ou 04 73 77 87 26

Véhicule

Utilitaire

71 - Vds 4 x 4 Mitsubishi 2,2 l, très bon état, année 1985, 180.000 km, avec TVA.
✆ **06 74 53 83 09**

74 - Vds Peugeot Partner 1,6L HDI, an 2011, 30 000 km, blanc, pneus neufs entretien suivie, garantie 5 ans.
✆ **04 50 79 00 73**

Tourisme

71 - Vds Citroën C5, sept. 2002, CT ok, ent. fact 2.300 euros, 109.000 km, TB état, 4.600 euros.
✆ **06 82 26 42 00**

84 - Vends Suzuki Grand Vitara 2 L bon état 3200 euros
✆ **06 79 91 74 15**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds luzerne 2ème coupe prix 130 euros/T 1ère coupe 120 euros/T - foin qualité moyenne 100 euros/T luzerne fibre 100 euros/T
✆ **06 12 80 45 17**

01 - Vds 100T fiente de poules plein air sans OGM à prendre sur 01560 - Début Septembre
✆ **06 12 88 29 27**

01 - Vds 1200 kg avoine de printemps
✆ **06 61 18 58 52**

01 - Vds paille de blé en rouleaux de 140
✆ **06 24 61 71 14**

07 - VDS Maïs ensilage sur pieds très gros rendement secteur Beauchastel 07
✆ **06 43 22 68 40**
ou 04 75 65 46 02

21 - Propose transport de paille avec camion remorque équipée paille sur départements : 71 - 69 - 58 - 21 - 89 - 45 - 77 - 10 - 51 - 52 - 39 - 01. Étudie toutes propositions (réf: 320C).
✆ **06 08 77 79 92**
ou 06 20 92 12 25

25 - A VENDRE foin balles rondes 2012 bonne qualité.
✆ **03 81 60 31 64**

26 - Vds poires WILLIAM pour distillerie
✆ **04 75 31 72 38 (HR)**

39 - Vds 900 balles de foin et 500 balles regain 120x120, possibilité livraison 100 km de Dole
✆ **06 24 82 40 06**
ou 03 84 70 30 48

39 - A vendre regain bottes carrées récolte 2012
✆ **06 72 81 07 40**

63 - AV maïs ensilage, épis, farine, maïs humide plante entière. Réser. maintenant analyse fournie pr ations.
✆ **06 07 59 19 08**

71 - Récoltant de Pouilly Fuissé cherche à vendre vendanges sur pieds, vieilles vignes bien situées, de très bonne qualité.
✆ **03 85 35 63 19**

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

38 - Vds paille et foin balles rondes 120x120, grosse quantité et bonne qualité, vibro. Ksem Sicam 3 m + semoir Amazone D8-30 spéciale 3 mètres.
✆ **06 87 45 71 74**

42 - Vds paille-foin BR BC livraison assurée 42 Coutouvre Sarl Moncorgé
✆ **06 20 58 24 30**
ou 04 77 66 20 67

63 - AV bottes 900 kg rondes enrubannées 120/120 filmées 6 couches 70 qx/ha concentré ensilage blé 30% 70 %.
✆ **06 07 59 19 08**

SARL **Lagarde et fils à Luzy**
Vends : Paille blé et orge
Tel. 06 24 02 19 94

63 - AV paille de blé en bottes 120/90 livraison 70 euros.
✆ **06 07 59 19 08**

63 - AV concentré d'ensilage de blé immature env. 70 qx/ha enrubanné bottes rondes 210/120 900 kg 150 euros.
✆ **06 07 59 19 08**

63 - AV luzerne 1ère coupe enrubannée 95 euros/T livraison possible.
✆ **06 07 59 19 08**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

71 - Vds paille livrée camion remorque.
✆ **06 10 11 12 55**
ou 03 85 54 30 97

88 - Vends foin 2012 sans pluie balles rondes, carrées. Possible livrée.
✆ **06 83 31 07 92**

Terrain

Exploitation à vendre dans l'Yonne 62 ha
Tel. 06 47 55 30 12

42 - Vds région lyonn terrain agricole. conviendrait maraich ou div avec 3 serres chapelle de 50m à rénover (bache) irrig à volonté libre de suite expo plein sud terr plat accès route altit 450mm poss gaz elec prox
✆ **06 87 77 09 88**

Divers

01 - Vds cabane en bois (à monter) 4mx4m +2m50x4m de terrasse différentes sections de bois Douglas et sapin 2 fenêtres + 1 porte - prix à débattre
✆ **04 74 22 72 31 hr**

07 - VDS barrières de contention a sceller pour ovins avec portillons poteaux en accacia planches chataignier. total 60 m. le tout démonté en bon état + tuyau alu ABC 3»
✆ **06 77 61 08 88**

39 - Vds 25 IPN 100 en 5 m, 1 râtelier autoserrant, 1 silo ciment 30 mètres cube sur pied, 2 bacs à eau 1 200 l
✆ **06 24 82 40 06**
ou 03 84 70 30 48 soir

69 - Vds divers outils anciens agricole viticole pour décoration - Diverses charrues anciennes pour vignes 2 jougs de boeuf, 2 anciennes barattes à beurre, diverses bonbonnes verres, saloirs en grès, 1 calèche pour cheval, cuves cylindriques : 2 inox 12 hl. et 2 hl. + 1 émail 12 hl. à plafond mobile.
✆ **04 74 67 38 80**

74 - Vds presse moyenne densité John Deere?TBE, Pick Up hydraulique, dépliage hydraulique graissage centralisé des noueurs, 3000 euros. godet grappin mutlibenne neuf jamais servi 1,5 m Magsi 1800 euros. Vis à grain sur chariot diam 160, 12m, 2000 euros.Chargeur Quick trima + 4 avec adaptation pour Renault 610R7 neuf, 5000 euros.
✆ **06 60 74 16 86**

70 - Vds Bache neuve rouge en 2,50m de largeur. 2,50 euros le m2.
✆ **03 84 77 14 88**

74 - Vds foin bottes carrées 70 x 120 et regain BR 2012, groupeur Mathiaud.
✆ **04 50 60 54 70**

Location

Autre

07 - Loue gite meublé calme tt confort 3 clés 110 m2 parking+jardin privé proche Gorges Ardèche
✆ **04 75 94 24 35**

15 - Cantal loue gîte 2/3 pers. Calme et confort - Sem. week end libre après le 18 août 2012 (réf: 320A).
✆ **04 71 60 36 64**

21 - Promo location gite en Bretagne Côte d'Armor proche de la mer, 4 km (Lannion). 250 euros / semaine + électricité (réf: 3402).
✆ **06 81 16 07 71**

Offre

Emploi

18 - Cherche J H sérieux pour trav. automne hiver sur ferme polycult. élévage, perm VL.
✆ **09 75 91 81 63**
ou 06 80 42 07 06 HR

21 - Exploitation polyculture élevage lait cherche salarié pour septembre. CDI dès le départ. Permis B + véhicule obligatoire.
✆ **06 74 41 00 40**

42 - Cherche vendangeurs porteurs avec expér Beaujolais vers 10 sept nourri logé sur place 17 jours
✆ **thierry.canard@wanadoo.fr**

43 - Viti Beaujolais chr Fils ou Filles agri pour vendanges, vers 10 sept nourris logés
✆ **04 74 04 21 08**

69 - Cherche vendangeurs (euses) nourris logés 12 jrs environ vers le 10 sept env
✆ **04 74 03 50 54**

69 - Cherche vendangeurs(euses) nourris logés 12 jrs envi vers le 10 sept env.
✆ **04 74 03 50 54**
ou parisjmy@free.fr

69 - Cherche vendangeurs-euses nourris logés vers 10 septembre
✆ **04 77 03 47 98**
ou parisjmy@free.fr

69 - Service remplacement MTS Beaujolais recrute CDI spécialisé Lait + permis B
✆ **04 74 66 93 56-06**
ou 07 78 41 57

69 - Beaujolais recherche vendangeurs porteurs hotte motivés vers le 20 sept nourris logés tarif préfectoral
✆ **01 39 95 26 20**

69 - Cherche vendangeurs euses nourris logés en Beaujolais vers le 15 septembre
✆ **04 74 03 69 73 HR**

69 - Rhône cherche vendangeurs pour mi-septembre
✆ **04 74 69 12 97 HR gonin b**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM007485 - HAUT-RHIN
TECHNICO-COMMERCIAL EN PRODUCTION ANIMALE H/F
Pour une société spécialisée dans la commercialisation de produits agricoles. Vous serez chargé de réaliser les missions suivantes : Conseil et vente de produits agricoles essentiellement Bovin Lait pour une clientèle composée d'agriculteurs et d'éleveurs. Gestion et développement du portefeuille. Suivi technique de la clientèle. Mise à jour des gammes. BTS Productions Animales minimum exigé. Expérience souhaitée. Compétences techniques en production animal, bonne qualités relationnelles, autonomie. Langue étrangère requise : Allemand. Permis B indispensable. CDI à temps complet. Salaire à négocier selon profil et compétences : Fixe + Prime + véhicule de service.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

69 - Beaujolais cherche vendangeurs (euses) nourris logés
✆ **04 74 03 40 57 après 20H**

69 - Cherche personne ayant les compétences pour travailler dans un cuvage à compter du 10/09/12 environ deux semaines à St Lager
✆ **06 07 87 82 73 à partir de 20H**

73 - Elevage lait recherche salarié(e) temps plein ou partiel secteur Avant-pays savoyard, à partir du 15 septembre
✆ **06 74 59 80 80**

74 - Alliance conseil 74 rech. agent tech contrôle laitier visites de traite CDI sept 12 CV + LM à Alliance conseil 74 - 52 av. des Iles - 74990 Annecy cedex 9.
✆ **04 50 88 18 30**

74 - Service remplacement recherche agent sur Chablais (74) Traites + soins aux troupeaux CDI, sept 2012. CV + LM à Service de remplacement - 52 avenue des Iles - BP 9016 - 74 990 ANNECY CEDEX 9
✆ **04 50 88 18 30**

Service

01 - Couple ferait gardiennage contre maison dans l'Ain
✆ **06 47 86 27 64 hr**

63 - PRESTATION de service pour stockage et enrubannage conservation fourrage et ensilage en balles rondes 120/120 filmées enrubannées prix en fonction quantité.
✆ **06 07 59 19 08**

71 - Ensilage maïs 50 km autour de Chagny (71) avec ensileuse John Deere 6750, 6 rangs.
✆ **06 74 86 42 96 ou 06 20 65 58 70**

89 - Bourrelier fait toute réparation et fabrication pour le cheval et ânes (réf: 3205).
✆ **03 86 33 82 20**

Demande

Emploi

07 - JF fille agri cherche maître apprentissage pour BTS prod. animales pour 09/2012
✆ **06 66 96 15 14**

Proposition

Commerciale

89 - Recherche apports de capitaux pour construction bergerie 350 mères (réf: 340F).
✆ **03 86 81 75 67 HR**

Mariage

Rencontre

18 - Gratuit : recevez 1 extrait journal pour rencontrer agricultrice, agriculteur, votre dpt, 4.500 PA avec n°. http://rencontres-rurales.monsite-orange.fr
✆ **02 41 74 06 93**

58 - Nord Nièvre libre en retraite avec maison, jardin. Monsieur souhaite rencontrer dame 55 - 65 afin de parcourir le restant du chemin ensemble (réf: 3412).
✆ **06 71 36 13 34**

89 - Agr. 20/08/53 dispo aider agricultrice travail et vie chez elle product et sit indif (réf: 3407).
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Divers

21 - Recherche chev en lait proch 21 6 de 2 à 5 ans (réf: 3406).
✆ **03 80 26 04 18 (12h-14h / 20h-22h)**

73 - Mouton Hampshire élevage inscrit vds béliers agnelles garantie sanitaire poss livré.
✆ **04 79 65 63 73 07 70 61 84 26**

Bovin

42 - Vds 20 génisses Charolaises ibra terme septembre octobre
✆ **04 77 66 11 80 ou 06 11 40 01 06**

42 - Mettrais génisses et vaches en pension pour engraissement
✆ **04 77 54 13 19 ou 06 08 58 19 39**

42 - Vds très bon taureau charolais HBC 3 ans cause dose en stock
✆ **06 08 99 46 88**

Abonnement

Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à Terres de Bourgogne **95 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**

Total.....

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à Terres de Bourgogne **185 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

ESPACE Affaires

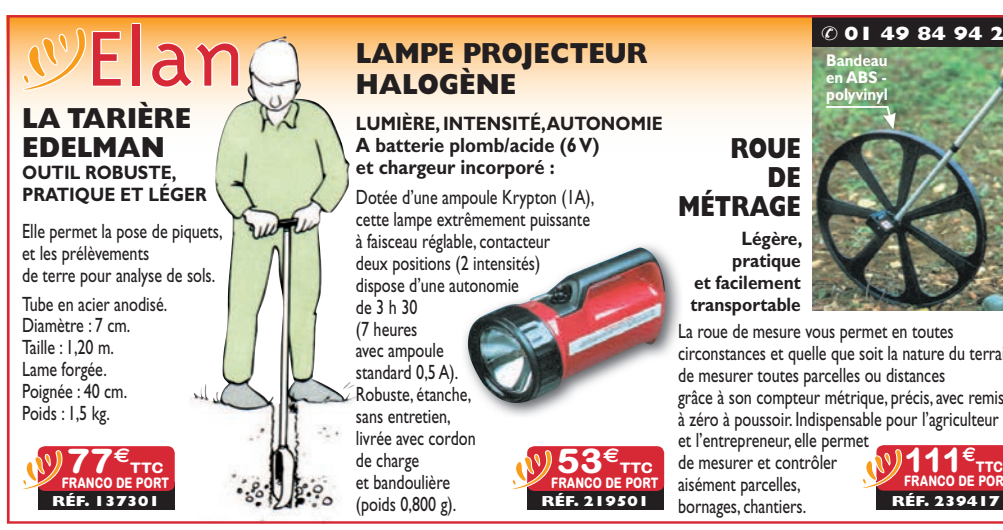
Toutes les annonces de matériels et de services











BON DE COMMANDE

à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX

Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
137301		77,00	,
219501		53,00	,
239417		111,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :

Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637

EAG30 - Photos non contractuelles

PORTES OUVERTES
7, 8 et 9 septembre
EARL DES MORILLATS ÉLEVAGE DUVERNOY - 58360 PRÉPORCHÉ
Vend taureaux 18 mois, 35 veaux reproducteurs, charolais HBC, IBR A FCO ok, TGS
Tél. 03 86 30 70 36 - Port. 06 33 49 46 88 - 06 88 94 73 50

PORTES OUVERTES
SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Gaec du Grand Domaine
André et Gérard BOURRY
Sury
St-Jean-aux-Amognes
03 86 58 66 94

SCEA Gauthier
Etienne et Jean-Luc GAUTHIER
Aglan
Bona
06 20 30 86 75

VEAUX DE L'ANNÉE - TAUREAUX DE 18 MOIS - TAUREAUX ADULTES
Élevages HBC, IBR A, TGS
Le meilleur accueil vous sera réservé

42 - Vds taureaux prêts à saillir Holstein rouge et noir et Montbéliard Tb or poss location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Hostein 42 Vente permanente de vaches et génisses au lait niveau d'étable 10 000 40 TB et 33 TP, cellule 120/sur 1 an pointage moyen 85
✆ **06 77 99 23 77**

55 - Vends génisses et jeunes vaches pleines Limousines HBL et garanties sanitaires. Livraison possible.
✆ **03 29 86 92 54**
ou 06 78 21 88 19

58 - Venez choisir votre veau reproducteur ainsi que des vaches gestantes au Lycée Agricole de Nevers-Challuy lors de sa journée Exposition Vente le mardi 4 septembre 2012 (réf:3409).

58 - Vds plusieurs taureaux 18 mois HBC - Champeau Parigny Les Vaux 58320 (réf: 340G).
✆ **06 75 69 10 18**

EARL PAPONNEAU
Mauboux 58240 Livry
tél. 03 86 37 24 14
06 87 70 13 84 / 06 73 32 02 87
ÉLEVAGE BOVINS CHAROLAIS HBC
PORTES OUVERTES
les 08 et 09 septembre
Nombreux reproducteurs mâles dont 25 taureaux de 18 mois.

69 - Achète broutards et vaches Charolaise pour l'engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

71 - Vds T.B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J-P.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - Vds génisses 30 mois pleines HBC TGS + 1 taureau (réf: 3403).
✆ **03 85 86 18 90**
ou 03 85 52 15 24
ou 06 84 37 44 13

71 - Vds génisses charolaises HBC 30 mois pleines, taureaux 18 mois, cause cessation.
✆ **03 85 24 15 93**

71 - Vds, cause consanguinité, taureau limousin 6 ans, calme.
✆ **06 80 51 00 32**

71 - Vends 50 taureaux 20 mois, HBC, reproducteur T.B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr/
✆ **06 81 89 18 52**

Caprin

07 - Vds 6 boucs Alpins IA mère supérieur à 1000L nés en 2010 et 2011, prix 100 euros
✆ **06 70 09 76 28**

26 - Vds boucs alpins issus IA décornés 2ans cont. lait. 120 euros
✆ **04 75 25 02 16**
ou 06 87 47 83 48

69 - Vd 5 chevrettes Saanen + 1 chevrette alpine + 1 bouc Saanen tous issus IA nés 01/2012 150 euros
✆ **06 22 56 05 34**

71 - Vds lot de chèvres alpines pleines, terme à partir du 15 octobre 2012 + 3 boucs alpins.
✆ **06 86 21 94 81**
ou 06 87 03 62 50

Ovin

21 - El Texel Gaec Lépée vd reproducteurs M Antenais agneaux M F inscr ou non (réf: 340E).
✆ **03 80 97 37 46**
06 88 96 09 82

38 - Vds 70 brebis Mérinos X IDF âge 2 et 3 ans.
✆ **04 76 45 67 19**
06 82 37 48 41

42 - Vds jeunes béliers reproducteurs Suffolk inscrits et non inscrits
✆ **04 77 50 16 96 hr**

42 - Vds moutons Charollais nés 01/12 et 02/12, béliers et agnelles inscrits, tat - vacc. à aprtir de 250 euros
✆ **04 77 63 44 96**

42 - Vds 4 béliers 6 mois Berrichon du Cher ou Charollais - génotypés
✆ **04 77 65 84 16**

42 - Vds bon bélier charolais 26 mois cause consanguinité
✆ **04 77 76 91 34**

71 - Vds bons agneaux antenais repro. char., inscrits ou non, TGS. Cuzin Bernard, 71 Perrecy.
✆ **06 81 06 49 84**

71 - Vds béliers charollais 2 ans, inscrits, bonnes origines.
✆ **06 74 49 76 31**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Équin

38 - Vds ânesses pucées 5 ans et 4 ans, 400 euros l'une - charrue HBO 500 euros TBE - Cultipacker 3 m 550 euros porté char plateau 4m50/2 m 250 euros essieu diam. 60, 2 essieux 8 trous 100 : 1100 euros.
✆ **04 74 97 23 88**

Volaille-Lapin

07 - Recherche lapinière béton démontable
✆ **04 75 39 75 38**
ou 06 14 63 70 70

42 - Vds cages à lapins maternité engraissement reproduction le tout bon état
✆ **06 27 87 12 87**

Chien

07 - Vds chiots Border Collie mère n° 250269602744982 travail sur bovins et ovins
✆ **04 75 36 72 26**
ou 06 50 34 70 08 HR

07 - Vends chiots fox poil dur nés le 24 04 2012 mère extra sanglier n° 25026900477049
✆ **04 75 66 63 72**

21 - Donne contre bons soins chienne porcelaine 7 ans suite décès maîtresse. Contact Simon (réf: 34VB0).
✆ **06 75 13 98 82**

25 - VENDS chiens griffon sangliers dressés pour pieds et raccrocheurs, pucés, vaccinés, non lof, 3 ans 250 269 301 359 892 / 359 900.
✆ **06 76 54 67 21**

38 - Vends chiot Montagne des Pyrénées pucé 250268710172758 né le 30.03.2012 : 300 euros.
✆ **04 76 36 41 15**

38 - Vds chiots 3 mois type Ariégeois 150 euros N° mère 250268730066815.
✆ **04 74 59 87 17**

38 - 3 chiots M parents visibles 10 sem. TB modèle non lof, mère 2EPR845, à voir absolument.
✆ **06 19 59 12 91**

89 - A Vendre: chiots Border Collie N° d'identification: 250269604245185. Bonne origine, prix: 150 euros. Non vacc et TAT (réf: 3401).
✆ **03 86 47 66 38**

89 - Chiots beauceron chienne 2BWJ573, nés le 27.05.2012. Prix intéressant (réf: 3410).
✆ **03 86 32 20 52**

Viticulture

Vendanges

69 - Cherche vendangeurs avec expérience beaujolais vers le 8 septembre nourri logé ou grande journée.
✆ **06 88 56 69 49**

ANNONCES LÉGALES
Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément
Renseignez-vous
03 80 78 90 42

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC**
❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

SASU FONTENILLES

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social: 21350 Villeberny

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Villeberny du 25 juillet 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme: Société par actions simplifiée
Dénomination: SASU FONTENILLES
Siège: 21350 Villeberny
Durée: quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital: 5 000 euros
Objet: l'exploitation d'une centrale photovoltaïque
Exercice du droit de vote: Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour ouvré avant la décision collective.
Transmission des actions: La cession des actions de l'associé unique est libre. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président: Mademoiselle Carole Fertat, demeurant 21350 Villeberny
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour Avis
La Présidente

AL21349344

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Dijon (21) du 17/08/12, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: H2JD
Siège: 52 Rue des Rotondes, 21000 Dijon
Objet: Restauration rapide, vente de pizzas, viennoiserie, confiserie, boissons, sandwicherie, saladerie, à emporter ou à consommer sur place. Dépôt de pain. Livraisons
Durée: 99 ans
Capital: 5 000 €
Gérance: Hugues Delachanal, demeurant 10 Rue de la Fabrique 21560 Couternon et Jérémy Debu, demeurant 41 avenue du Lac 21000 Dijon
Immatriculation de la Société au R.C.S. de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL21349389

Aux termes d'un acte SSP en date du 17 août 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : JP2R
Siège social : 22 rue de l'ile, 21600 Longvic
Forme : SARL
Nom commercial : JP2R
Capital : 100 €
Objet social : Commerce de gros, qualité d'air intérieur, produits touristique.
Gérance : Monsieur jérome Pitault, 22 rue de l'ile, 21600 Longvic
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL21349391

Aux termes d'un acte SSP en date du 3 août 2012 il a été constitué une société :
Dénomination sociale : EURL THEURET
Siège social : 54 B Edouard Branly, 21300 Chenôve
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 5 000 €
Objet social : Plomberie, Chauffage, Gaz, Sanitaires, Climatisation, Energies renouvelables, toutes ces activités en dépannage, installation, réparation, entretien
Gérant : Monsieur Sébastien Theuret, 54 Bd Edouard Branly, 21300 Chenôve
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.

AL21349394

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL DOMAINE BERNARD MOREY ET FILS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 246 662,51 euros
Siège : 21190 Chassagne Montrachet
351 931 027 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juillet 2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er juillet 2012 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Thomas Morey, demeurant 9 Rue du Nord 21190 Chassagne Montrachet et Monsieur Vincent Morey, demeurant 3 Hameau de Morgeot 21190 Chassagne Montrachet, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 21190 Chassagne Montrachet. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Les Liquidateurs

AL21349369

MODIFICATION DE CAPITAL

GROUPEMENT FONCIER VITICOLE B.E.O.

R.C.S. Dijon 529 595 050
Siège Social : 14, boulevard Jules Ferry
21200 Beaune
Capital : 3.000.000 €

Par assemblée générale du 10 avril 2012 et en continuation du 28 avril 2012, les associés du G.F.A. BEO ont décidé
- de procéder à l'annulation de 1.456 parts sociales numérotées de 6.026 à 7.225 et 29.745 à 30.000 et qu'en conséquence le capital social serait porté à 2.854.400 €.
- d'accepter l'entrée de nouveaux associés :
1- Madame Elisabeth Reynolds Hilpman, née le 04 février 1959;
2- Monsieur Byron Tucker, né le 03 août 1948;
3- Monsieur Joseph William Lee, né le 26 juillet 1970;
4- Monsieur Jonathan Jake Rubinstein, né le 13 octobre 1956;
5- Monsieur Thomas Holden Winslow, né le 09 juillet 1991;
et de porter en conséquence le capital social à la somme de 3.606.900 € réparti en 36.069 parts sociales de 100 € chacune.
Pour avis,
La gérance.

AL21349383

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Arrêté portant constat de franchissement de seuils entrainant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du département de la côte d'or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or.

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral cadre du 10 mai 2012 en vue de la préservation de la ressource en eau, un arrêté préfectoral portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire, a été signé le 17 août 2012.
- Le dépassement du seuil d'alerte a été constaté sur les sous-bassins :
n°2 Tille amont-Ignon-Venelle, n°4 Bèze-Albane, n°10 Arroux-Lacanche,
n°12 Brenne-Armançon et n°13 Laignes-Petite Laignes.
- Le dépassement du seuil d'alerte renforcée a été constaté sur les sous-bassins :
n°5 Norges-Tille aval, n°14 Seine et n°15 Ource-Aube.
- Le dépassement du seuil de crise a été constaté sur le sous-bassin :
n°11 Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard.
En conséquence, dans ces sous-bassins sont applicables, en fonction du seuil franchi (alerte, alerte renforcée, crise), les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels, d'arrosage de golfs, de vidange et de remplissage des étangs et des autres prélèvements en rivière, prévues à l'article 6.1 de l'arrêté cadre précité.
D'autre part, les mesures générales de restriction prévues aux articles 6-2 et 6-3 de l'arrêté cadre du 10 mai 2012 et concernant l'ensemble de la population s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or.
Les arrêtés sont consultables soit en mairies, soit à la préfecture - direction départementale des territoires, ou sur le site internet de la direction départementale des territoires : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr

AL21349393

TRANSFERT DE SIÈGE

H2O

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 54 000 €
Siège social : 36 Avenue Hoche 75008 Paris
751 761 933 RCS Paris

Suivant procès-verbal en date du 28/06/2012 l'Associé Unique a décidé de :
- Nommer en qualité de Gérant M. Frédéric Engerer demeurant 18 Avenue Carnot 33200 Bordeaux en remplacement de la société EM Conseil démissionnaire.
- Modifier la dénomination sociale qui devient « Moulin d'Eugénie »
- Transférer le siège social au 14 rue de la Goillotte 21700 Vosne Romanée, pour les besoins du transfert, il est rappelé que la société a pour :
- Objet : La propriété, l'administration et l'exploitation de toutes parcelles de vignobles.
- Durée : Jusqu'au 28/05/2111
En conséquence les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés.
Suivant procès-verbal en date du 25/07/2012 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 1.525.000 € par création de 152.500 parts nouvelles de 10 € de valeur nominale pour le porter à la somme de 1.579.000 €.
En conséquence les articles 6,7 et 9 des statuts ont été modifiés.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL21349390

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL GUENEAU MICHEL ET MARTINE

Société civile au capital de 215 810 euros
Siège social : 21390 Clamerey
428 086 862 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 18/07/2012, la collectivité des associés a nommé Mle Gueneau Ophélie, demeurant à Clamerey, cogérante de la société pour une durée illimitée. Modifié la dénomination sociale en EARL MAISON BOURDON.
Pour avis, la gérance.

AL21349338

NIÈVRE

CESSION

Etude de Maître Arnaud Gaillot
Notaire à Bohain (Aisne)

Suivant acte de Me Arnaud Gaillot, Notaire à Bohain (Aisne), en date du 6 août 2012, enregistré à la Recette des Impôts de Laon le 9 août 2012, Bordereau 2012/1770, Case n°1.
A été constaté la cession par la société EURL AUBERGER DISTRIBUTION, EURL au capital de 8 000 euros, dont le siège est à Imphy (Nièvre), 20 avenue Jean Jaurès, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro SIREN 399 179 167.
Au profit de la société IMPHY DISTRIBUTION, SAS au capital de 8 000 euros ayant son siège à Imphy, 20 rue Jean Jaurès, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro SIREN 752 677 120.
D'un fonds de commerce d'alimentation générale exploité à Imphy, 20 avenue Jean Jaurès sous l'enseigne SPAR.
Prix: 36 000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 23 000 euros et au matériel et au mobilier pour 13 000 euros.
Date d'entrée en jouissance: 1er août 2012
Oppositions chez Me Lheritier, Notaire à Nevers, 6 avenue Saint Just, dans les 10 jours suivants l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales.
Pour insertion
Le Notaire

AL58349388

MODIFICATION DE STATUTS

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège Social : Bourges,
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon,
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

CAP EXTREME ANCIENNEMENT DÉNOMMÉE CAP X TREM

SARL à associé unique au capital de 10 000 €
Siège : Autun (71400) 36 rue du Faubourg Talus
transféré à Brassy (58140) Le bourg
RCS Chalon sur Saône transféré à Nevers
B 449 516 533

Modifications statutaires
Selon décisions du 16/07/2012, il a été procédé aux modifications suivantes antérieurement publiées, et ce à compter du 01/01/2012 :
Anciennes mentions :
Objet social : la société a pour objet en France et dans tous pays:
- Station de lavage,
- Organisations de séminaires, d'activités de loisirs,
- Location, vente en gros et en détail, matériels et équipements en relation avec les activités de lavage et de loisirs.
Dénomination sociale : CAP X TREM
Siège social : Autun (71400) 36 rue du Faubourg Talus
Nouvelles mentions :
Objet social : la société a pour objet en France et dans tous pays:
- Location, vente et réparation de véhicules terrestres à moteurs et d'équipement en relation avec les activités de loisirs,
- Organisations de séminaires, d'activités de loisirs.
Dénomination sociale : CAP EXTREME
Siège social : Brassy (58140) Le bourg
Pour insertion, le gérant.

AL58349421

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty- 3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

AMBULANCES DUFLOUX

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital de 29 300,70 euros
6 et 8 Rue Edouard Vaillant - 58160 Imphy
RCS Neves 424 253 680

Suivant assemblée générale extraordinaire des associés en date du 26 juillet 2012 il a été décidé d'étendre l'objet social au transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places, y compris celle du conducteur, ou un véhicule taxi.
Pour avis,
La gérance. *AL58349397*

AVIS DE CONSTITUTION

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

EARL DE MAISON NEUVE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 500 €
Siège social: Maison Neuve - 58160 Chevenon

Par acte SSP en date du 2 août 2012, il a été constitué une Société Civile dénommée : EARL MAISON NEUVE
Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural
Siège social : Maison Neuve, 58160 Chevenon
Capital : 7 500 euros
Gérance : Monsieur Françis Maenhout demeurant Maison Neuve,58160 Chevenon
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis,
La Gérance. *AL58349403*

Par acte sous seing privé en date du 27/07/2012, il a été constitué une SARL dénommée :
Dénomination: DE SOURDES
Siège social: Le Pavillon Rue de Chaulgnes 58400 Raveau
Objet: Entreprise de Travaux Agricoles, commercialisation de produits agricoles, céréales, prise de participation, secrétariat administratif
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital: 2 000 euros
Gérance: M. Zwaenepoel Jean-Charles, demeurant Rue de Chaulgnes 58400 Raveau
Immatriculation: Au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance

AL58349408

Aux termes d'un acte SSP, il a été constitué la SARL : «CORDONNERIE MULTI SERVICES CHARITOISE» sous le sigle «SARL CMSC» au capital de 1000 euros.
Siège social : Centre commercial Auchan - 183 Avenue Maréchal Leclerc, 58400 La Charité sur Loire
Objet : Cordonnerie, clés, plaques d'immatriculation, gravure, imprimerie, maroquinerie, vente de produits d'entretien et d'articles divers en rapport avec l'objet social, dépôt de pressing, tampons, piles.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Gérant : M. Gilles Rabdeau demeurant 7 rue Les Margotins, 58500 Surgy nommé pour une durée indéterminée.

AL58349420

DISSOLUTION LIQUIDATION

NOVO CONSEILS
Société d'Avocats
15 rue Adam Billault - 58000 Nevers

CLEANWASH

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social: 107, Route de Moulins
58300 Decize
RCS Nevers: 479 239 493

Suivant décisions du 17 juillet 2012, l'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Le liquidateur

AL58349424

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ABJC

Société Civile Immobilière au capital
de 160 000 euros
Siège social : Montliffé - 58800 Cervon (Nièvre)
489 299 222 RCS Nevers

D'un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2012, il résulte que :
François Nogrette demeurant Montliffé, Cervon (Nièvre), a été nommé gérant, en remplacement de Daniel Jean Nogrette, gérant démissionnaire.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
le représentant légal.

AL58349400

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SCI L'ESCALET

SCI au capital de 304898, 03 €
Siège social :45 A Chemin de Bellevue ,
88400 Gérardmer
398923870 RCS Epinal

L'AGE du 29/07/2012 a décidé de transférer le siège social de la société au 104 rue du faubourg Raines, 21000 Dijon, à compter du 30/07/2012,
- Pris acte de la démission en date du 31/01/2009 de M. Benoit-Damien Girardot Co-gérant, et du décès de M. Philippe Girardot Co-gérant en date du 20/10/2011,
- Nommé en qualité de gérant Mme Girardot Catherine, 104 Rue du Fbg Raines, 21000 Dijon, en remplacement de M. Vandamme Christian, pour une durée illimitée à compter du 29/07/2012.
Objet social: Acquisition, Exploitation de tous immeubles.
Durée: jusqu'au 23/11/2093
Radiation au RCS d'Epinal et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL89349443

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques
le Mardi 9 octobre 2012 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

À JOIGNY (89)

18 rue Jacques d'Auxerre et 13 rue des Fossés
Saint-Jean

Un studio (21,06 m²), deux appartements (55,07 m² et 52,09 m²)
Occupés par des occupants semblant pouvoir se prévaloir d'un bail
Avec **3 caves** au sous-sol et **un bûcher** au rez-de-chaussée
Mise à prix : 50.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÊGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Mercredi 26 septembre 2012 à 14 H

AL89349432

Vente aux enchères publiques
le Mardi 9 octobre 2012 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

UNE MAISON À JOIGNY (89)

6 rue de la Vigie

de 90 m² environ, de **4 pièces principales.**
Avec un **garage** et un **jardin**
Sur un terrain d'une **contenance de 07 a 64 ca** - Le Bien est **loué**
Mise à prix : 26.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÊGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH,** Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Jeudi 27 septembre 2012 à 14 H

AL89349433

**Vente aux enchères publiques,
le Mardi 9 octobre 2012 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice**

UNE MAISON À ETIGNY (89)

Hameau de Serilly, 8 rue de la Place

de 130 m² environ (pièces d'habitation), **de 5 pièces principales.**
Avec **Cave** et **Jardin** - Sur un terrain d'une contenance de **08 a 43 ca**
- Le bien était inoccupé au 25 octobre 2011
Mise à prix : 60.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RêGNIER - SERRÊ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Mercredi 26 septembre 2012 de 11 H à 12 H

AL89349449

**Vente aux enchères publiques,
le Mardi 9 octobre 2012 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice**

UNE MAISON À ST-MARTIN-D'ORDON (89)

10 rue du Fourneau

de 60,50 m² environ (hors garage et combles), **de 2 pièces principales.**
Avec **Garage** (14 m²) et **Combles** (50 m² environ) semblant aménageables
Sur un terrain d'une **contenance de 10 a 03 ca**, le bien est occupé
Mise à Prix : 48.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RêGNIER - SERRÊ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Mardi 25 septembre 2012 à 14 H

AL89349450

**Vente aux enchères publiques,
le Mardi 25 septembre 2012 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice**

UNE PARCELLE DE TERRE À SOMMECAISE (89)

Lieudit « LES PALABONS »

D'une **contenance de 04 ha 60 a 86 ca**
- Le bien n'est pas libre et semble faire l'objet d'un bail rural -
Mise à prix : 1.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des charges, s'adresser : Au Greffe des Criées du TGI de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RêGNIER - SERRÊ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Jeudi 13 septembre 2012 à 15 H

AL89349453

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er août 2012, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée :
Dénomination sociale: EARL DE BEAUCHENE.
Forme: Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet: Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social: 309 000 euros.
Siège social: 4 Beauchêne 89320 Coulours.
Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature: Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant de 450 717,57 euros.
Apports en numéraire: 1 000 euros.
Gérants: M. Christian Crosier, Mme Marie-Louise Queuille épouse Crosier et M. Mickaël Crosier, demeurant tous à Coulours (Yonne), 4 Beauchêne.
Cessions de parts: Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société n'a que deux associés. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.

AL89349436

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 juillet 2012 à Saint Père, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : Sci Guyot
Forme sociale : Société civile immobilière
Siège social : Les Guettes-Fontette-89450 Saint-Père
Objet social : Acquisition, location et ventes d'immeubles.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Mme Aline Guyot, demeurant Les Guettes-Fontette-89450 Saint-Père
Immatriculation de la société : au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre (Yonne)
Cessions de parts :
- Libres entre associés
- En cas de cessions aux conjoints, ascendants et/ou descendants : Soumises à l'agrément par décision des associés prise dans les conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaires
- Soumises à l'agrément par décision collective extraordinaire des associés prises à l'unanimité pour toute cession à des tiers.
Pour avis, la gérance

AL89349437

Etude de Maître Sylvie HURET-FERRAND, Notaire à AUXERRE (Yonne), 5 Rue Marcelin Berthelot

Avis de constitution
Aux termes d'un acte reçu par Maître Sylvie HURET-FERRAND, Notaire à Auxerre (Yonne), le 27 juillet 2012, enregistré au SIE Auxerre le 09/08/2012 Bord. 2012/922 Case 4 Ext. 3017 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination: SCI BLANQUETTE.
Siège: Vézelay (89450), 54 Rue Saint-Etienne.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : Quinze Mille Huit Cents Euros (15.800,00 €).
Les apports sont en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : M. Germain Brochet né à Auxerre le 05/05/1956, demeurant Auxerre 5 Place de la Cathédrale St Etienne
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre
Pour avis
Le Notaire.

AL89349454

Suivant acte reçu par Maître Alain Dumaire, notaire à Thorigny sur Oreuse (Yonne), 2 Route de Nogent, le dix sept août deux mille douze, enregistré à Sens, le 20 août 2012, Bordereau 2012/699, case 1, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes:
Dénomination: EDDOARRA
Forme: Société Civile Immobilière
Capital social: Cent soixante treize mille euros (173 000,00 €)
Siège social: Cuy (Yonne), 2 rue du Presbytère
Objet social: La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social
Durée: 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Gérance: Madame Dominique Fourlinnie, demeurant à Cuy (Yonne), 2 rue du Presbytère
Immatriculation: La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens
Cession de parts sociales - Agrément: Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour avis, Maître Alain Dumaire.

AL89349458

➜ RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 89329426 concernant la SCI SOHANE parue dans le N° 1178 du 10/08/2012, il convenait de lire : **RCS de Sens** au lieu de RCS d'Auxerre.

AL89349446

➜ CONVOCATION

CAISSE DE CONGÉS PAYÉS DU BÂTIMENT

De la Région du Centre Agréée par l'Etat
(Arrêté Ministériel du 6 Avril 1937
J.O. du 9 Avril 1937)

Avis de convocation
Convocation des adhérents en Assemblée Générale Ordinaire , en application des articles 19 à 22 des statuts:
Le Vendredi 14 Septembre 2012 à 09 heures 30, au siège, 35, rue de Bellecroix, 03400 Yzeure.
Extrait de l'article 21 des statuts :
Les membres adhérents assistent et votent à l'Assemblée par leurs représentants qui sont désignés :
1°) pour ceux des adhérents qui font partie d'un organisme rattaché à la Fédération Française du Bâtiment ou à la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, par l'organisation professionnelle à laquelle ils sont rattachés.
2°) pour les autres adhérents, par le groupement qu'ils doivent obligatoirement constituer entre eux à chaque assemblée générale.
Les noms des représentants désignés par les unions départementales sont notifiés par celles-ci à la caisse trois jours calendaires au moins avant l'assemblée. Les représentants désignés par les groupements doivent justifier d'un pouvoir signé de tous les membres du groupement et le ou les pouvoirs doivent parvenir à la caisse trois jours calendaires au moins avant l'assemblée.
Le représentant désigné par chaque union départementale ou par groupement, a droit à autant de voix que les adhérents qu'il représente ont versé de fois, dans l'exercice précédant l'assemblée générale, un montant de cotisations de congés payés égal au 1/10ème de l'abattement prévu par l'article D. 5424-36 du code du travail tel qu'il est connu la veille de l'assemblée. S'il est désigné plusieurs représentants, ceux-ci se partagent les voix par parts égales ou, le cas échéant, les plus voisines de l'égalité, selon que l'indique l'union départementale ou le groupement.
Tous les représentants doivent remplir les conditions prévues par l'article 6.
Le Président

AL89349412

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CONFORT HABITAT

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège social : 6 rue Suzanne Guichard,
89100 Saint Clément
537 408 627 RCS Sens

Avis de dissolution et nomination des liquidateurs.
Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 juillet 2012.
A été nommée liquidatrice, pour la durée de la liquidation :
Madame Sylvie Delapierre épouse Dubois, demeurant 17 rue Athanase Clouzard, 89100 Saint Clément
Tout correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 6 rue Suzanne Guichard, 89100 Saint Clément
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Sens
Pour avis, la liquidatrice.

AL89349399

EARL DE FONTENY

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile en liquidation au capital de
45 582,26 euros
Siège social : 6 rue de Fonteny - 89240 Lindry
410 181 754 RCS Auxerre
Liquidateur : M. Michel Massot 6 rue de Fonteny
89240 Lindry

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2012, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL89349434

PIZZA COTTE

SARL au capital de 6000 Euros
1, rue de la poire- 89290 Champs sur Yonne
503877938 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une AGE en date du 06 Août 2012 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 06 Août 2012, nommé en qualité de liquidateur mademoiselle Pascale Cotte, 10, Rue de St Bris, 89290 Champs sur Yonne et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur.
Mention en sera faite au RCS de Auxerre

AL89349442

SARL JFM AGENCEMENT EN LIQUIDATION

Siège social : 17 rue des Mésanges
89100 Malay le Grand
au capital de 1.600 €
RC Sens 442 259 875

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 09 Août 2012 la dissolution anticipée de la SARL JFM Agencement à compter du 09 août 2012 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
Elle a nommé en qualité de liquidateur Mme Nicole Beaufils 1 rue des Fours 89100 Gron à compter de la même date, dont la gérance a pris fin à la même date.
Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis et mention
Le liquidateur.

AL89349451

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3
du code de commerce

Au titre de la procédure suivante:
Dilon Patrick
Redressement Judiciaire du 06/10/2009
Liquidation Judiciaire du 06/04/2010
10 rue de la Messe 89140 Vinneuf
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 1 août 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL89349422

Au titre de la procédure suivante:
MINILOISIRS SARL
Liquidation Judiciaire du 24/04/2012
'JOUET CLUB' Rue Victor Achille Guimard 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 1 août 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL89349423

Au titre de la procédure suivante:
PICH AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR SARL
Liquidation Judiciaire du 06/09/2011
6, Rue des Fondrières 89100 Saint Clément
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 1 août 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL89349424

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI MYLPIERRE

Société Civile Immobilière au capital
de 710 euros
Siège social 12 rue Victor Guichard
89140 Vinneuf
RCS Sens 441 992 922

Par AGE en date du 31 juillet 2012, les associés ont nommé Madame Paule Bedet épouse Bonnet demeurant 12 rue Victor Guichard à 89140 Vinneuf en qualité de gérante en remplacement de Jean-Pierre Bonnet décédé.
Mention au RCS de Sens
La gérante

AL89349445

AKSA HALAL INTERNATIONALE FOOD

SARL au capital de 1 000 Euros
17 Allée de l'Industrie
89400 Migennes
751 903 782 R.C.S. Sens

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 août 2012 il a été pris acte de la nomination de Monsieur Kumcu Saban, demeurant 5 Avenue Marcelin Berthelot 89400 Migennes en qualité de nouveau gérant, à compter du 13 août 2012 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Abdullah AL, démissionnaire.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL89349448

**Etude de Maître Sylvie Huret-Ferrand, Notaire à Auxerre (Yonne),
5 rue Marcelin Berthelot**

Location - Gérance
Aux termes d'un reçu par Me Huret-Ferrand Notaire à Auxerre (Yonne), le 6 août 2012, enregistré au SIE Auxerre le 09/08/2012 Bord. 2012/922 Case 1 Ext. 3003
La Commune de Ravières, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département de l'Yonne, ayant son siège social en l'Hôtel de Ville de Ravières (89390), identifiée au SIRET sous le numéro 218 903 219 00010.
A confié, à titre de location-gérance, à :
La société dénommée LE CONVIVIAL, SARL au capital de 2000 eur dont le siège est à Ravières (89390), 1 Rue des Carrières Loret, immatriculée sous le numéro 752 950 097 auprès du RCS d'Auxerre.
Un fonds de commerce de Café restaurant organisation de manifestations vente de produits du terroir plats préparés à emporter exploité à Ravières (89390), 1 Rue des Carrières connu sous le nom commercial RESTAURANT TANTE LISETTE désormais dénommé LE CONVIVIAL pour une durée de un an à compter du 10/08/2012.
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation seront acquises par le gérant et tous les engagements les charges dus à raison de l'exploitation du fonds seront supportés par le gérant, le tout de manière que le bailleur ne puisse être ni inquiété ni recherché à ce sujet.
Pour unique insertion
Le Notaire.

AL89349455

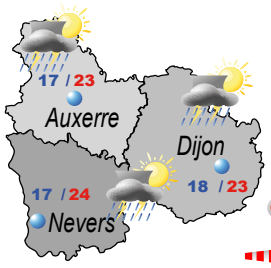
➜ CESSION

Aux termes d'un acte reçu par Me Huret-Ferrand Notaire à Auxerre (Yonne), le 4 août 2012, enregistré au SIE Auxerre le 09/08/2012 Bord. 2012/922 Case 3 Ext. 3009 a été cédé par :
Stéphane Régis Guillot et Sandrine Amandine Lambert, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Genis-Des-Fontaines (66740), 1 impasse du Muslat.
Nés savoir :
Monsieur à Auxerre (89000), le 17 mai 1970,
Madame à Chatenay-Malabry (92290), le 17 août 1973.
A :
Patrick Georges Moreau, demeurant à Saint-Georges-Sur-Baulche (89000) 52 Grande Rue.
Né à Saulieu (21210), le 12 octobre 1964.
Un fonds de commerce de de café, avec licence de 4ème catégorie, boissons à emporter, diffusion de presse, restaurant, alimentation rapide et de dépannage, connu sous le nom commercial LE RELAIS DE CHARBUY exploité à Charbuy (89113), 13 Grande Rue, pour lequel Sandrine Lambert épouse Guillot est immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre, sous le numéro 492 215 041
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quarante mille euros (40.000,00 eur), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour vingt-six mille huit cent cinquante et un euros (26.851,00 eur),
- au matériel pour treize mille cent quarante-neuf euros 13.149,00 eur).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Me Huret-Ferrand Notaire à Auxerre 5 Rue Marcelin Berthelot où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL89349456

▶ Prévisions **météo** du 24 août au 2 septembre

Vendredi 24 Août



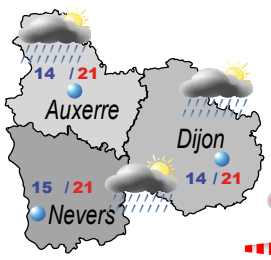
Orageux
Un temps instable s'annonce, avec de nombreuses averses orageuses. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 16 à 18 °C
T° maxi : 23 à 25 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Barthélémy
Soleil : 07:18 - 20:55
Lune : 15:15 - N.C.

Samedi 25 Août



Averses
Le ciel sera menaçant et de nombreuses averses sont attendues. Les vents resteront modérés.

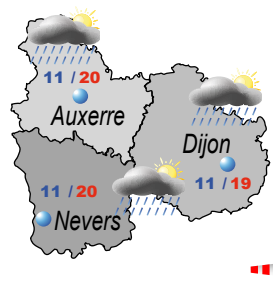
T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

St Louis
Soleil : 07:19 - 20:54
Lune : 16:19 - 00:43

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 26 Août



Instable
Bon nombre d'averses resteront présentes sur la région pour ce dimanche. Les températures seront en baisse.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Natacha
Soleil : 07:20 - 20:52
Lune : 17:16 - 01:39

Prévisions à 7 jours

Lundi 27 au Mercredi 29 Août :

Averses et éclaircies se partageront le ciel.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 12 à 15 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Jeudi 30 Août au Dimanche 2 Septembre :
Des averses sont attendues pour jeudi et vendredi. Le week-end se déroulera sous quelques nuages et de belles éclaircies.

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 10 à 14 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) **RCS B. 351 475 504**
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

				5			7	
4	3		8					5
	2		6		9		8	
					7	1		
8	4						2	3
		7	2					
	7		9		4		5	
1					5		3	4
	9			2				

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

8	3	1	9	7	5	6	4	2
5	6	9	2	4	8	3	7	1
7	4	2	3	6	1	8	5	9
2	9	8	7	5	6	1	3	4
1	7	4	8	9	3	5	2	6
3	5	6	4	1	2	7	9	8
6	1	7	5	2	9	4	8	3
9	8	5	1	3	4	2	6	7
4	2	3	6	8	7	9	1	5

▶ **Télévision** Sélection du 25 août au vendredi 31 août

Samedi 25

TF1
20.50 Qui veut gagner des millions ? «Spéciale ELA». Divertissement présenté par J.-P. Foucault, avec Florent Pagny, Nikos Aliagas, Isabelle Mergault, Chantal Ladesou, Cyril Hanouna, Élodie Gossuin, Amel Bent, F.-X. Demaison, Régis Laspalès, Philippe Chevallier.
23.10 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Fort Boyard. Divertissement avec Rebecca Hampton, Patrick Pelloux, Régis Mailhot, etc.
22.25 On n'est pas couché «Best of». Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Enquêtes réservées : «Contre-plongée», «Un jouet cassé ⓾». Série avec Jérôme Anger.
22.25 Adresse inconnue : «Lune de miel», «Rien ne sert de courir» ★. Série avec D. Brécourt. *Moyen.*
00.40 Appassionata «Le lac des cygnes». Ballet avec Agnes Letestu.

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Terres indiennes (2/5)» ★★. *Superbe.*
22.10 Stromae. Documentaire.

M6
20.50 The finder. Série avec Geoff Stults ⓾.

CANAL +
20.55 Switch ★★. Thriller (2010) de F. Schoendoerffer, avec Karine Vanasse, Éric Cantona (1h40) ⓬. *Un thriller haletant.*

Dimanche 26

TF1
20.50 Le cœur des hommes 2 ★★. Comédie (2007) de M. Esposito, avec Bernard Campan, Gérard Darmon (1h50). *Savoureux.*
22.55 Taking lives, destins violés ★★. Policier (2004) de D. J. Caruso, avec Angelina Jolie, Ethan Hawke (1h39) ⓬. *Prenant, mais violent.*

FRANCE 2
20.35 Private practice : «Dedans dehors», «À tort ou à raison», «Cauchemar», «Silence et conséquences». Série avec Kate Walsh ⓾.
23.35 Cœurs perdus ★★. Policier (2006) de T. Robinson, avec John Travolta (1h44) ⓬. *Prenant, mais dur.*

FRANCE 3
20.35 Commissaire Montalbano. Série avec Lucas Zingaretti.
00.20 Mauvaise graine. Comédie dramatique en NB (1934) de B. Wilder, avec Danielle Darrieux (1h10).

ARTE
Romantic rebels : Summer of rebels
20.40 Lennon, NYC. Documentaire.
22.35 Jimi Hendrix. Documentaire.
23.30 Pink Floyd.

M6
20.50 Capital, les inédits de l'été «Quand la séduction fait recette».
22.45 Enquête exclusive «Délinquance au sommet : Alerte dans le sud de la France». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «PSG/Bordeaux».

Lundi 27

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «Un monde de douceur». Téléfilm avec Mimie Mathy, Hubert Benhamdine, Thierry Heckendorn.
22.45 New York, unité spéciale ⓬.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées : «Un arnaqueur au tapis», «Bleus, pairs et passe», «Sur la voie». Série avec Kathryn Morris.
22.50 David Nolande : «Chiens méchants», «La carte du diable» ★. Série avec Frédéric Diefenthal, Elsa Kikoïne ⓾. *Décevant.*
00.55 Festival Pablo Casals de Prades (2).

FRANCE 3
20.35 Match, l'album des Français (3/4) ★★. *Pas mal.*
23.05 Strip-tease. Magazine.
23.50 Parc. Drame (2008) de A. Des Pallières, avec Jean-Marc Barr, Geraldine Chaplin (1h50) ⓾.

ARTE
20.50 L'homme de l'Ouest ★★★. Western (1958) de A. Mann, avec Gary Cooper (1h35). *Superbe.*
22.25 Mein Kampf. Théâtre de G. Tabori, avec Götz George (1h45).

M6
20.50 L'amour est dans le pré.
22.45 Nouveau look pour une nouvelle vie. Divertissement.

CANAL +
20.55 Mad dogs (3 et 4/4) ★★. Série avec Max Beesley ⓾. *Drôle.*

Mardi 28

TF1
20.50 Mentalist : «Le doute», «Nouvelle équipe», «Basses vengeances» ★★. Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⓾. *Réjouissant.*
22.20 Pascal, le grand frère.

FRANCE 2
20.35 Secrets d'histoire «Marie-Caroline, l'indomptable reine de Naples et de Sicile» ★★. *Très intéressant.*
22.25 Crimes et pouvoir ★★. Comédie dramatique (2001) de Carl Franklin, avec Ashley Judd, Morgan Freeman (1h51) ⓾. *Pas mal fait.*
00.35 La fille du RER ★. Drame (2008) de A. Téchiné, avec Émilie Dequenne (1h37) ⓾. *Inégal.*

FRANCE 3
20.35 Jeu de dames (4, 5 et 6/6) ★. Téléfilm avec Claire Borotra, Léa Bosco. *Peu crédible.*
23.45 Les Chevaliers du Fiel.

ARTE
20.50 Le mystère de la disparition des abeilles ★★★. (voir Sélection)
22.20 Le dessous des cartes «La cartographie des abysses».
22.30 Été 39 ★★. *Très intéressant.*

M6
20.50 Recherche appartement ou maison. Magazine.
23.05 C'est du propre ! Magazine.

CANAL +
20.55 La guerre est déclarée ★★★. Comédie dramatique (2011) de et avec Valérie Donzelli, et avec Jérémie Elkaïm (1h36). (voir Sélection)

Mercredi 29

TF1
20.50 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna ⓾.
23.15 Fringe. Série avec A. Torv ⓬.

FRANCE 2
20.35 Fred Vargas «L'homme aux cercles bleus» ★★. Téléfilm avec Jean-Hugues Anglade, Jacques Spiesser (1h31). (voir Sélection)
22.15 Fred Vargas «L'homme à l'envers» ★★. Téléfilm avec J.-H. Anglade (1h27) ⓾. *Très bien fait.*
00.00 Looking for Eric ★★★. Comédie (2009) de Ken Loach, avec Eric Bishop, Éric Cantona (1h52). *Réjouissant et chaleureux.*

FRANCE 3
20.35 Charles, le destin d'un prince ★★★. (voir Sélection)
23.05 Emmenez-moi… «Chez Laurent Gerra». Magazine.

ARTE
20.50 Traffic ★★★. Policier en VO (2000) de S. Soderbergh, avec Michael Douglas (2h12). *Très brillant.*
23.10 Claude Lévi Strauss ★★. *Très intéressant.*

M6
20.50 Zone interdite, les inédits de l'été «Quand les célibataires cherchent l'amour en vacances».
23.35 La vraie histoire de… «Madonna». Magazine.

CANAL +
20.55 Case départ. Comédie (2010) de et avec Thomas Ngijol, Fabrice Éboué et L. Steketee (1h31) ⓾.

Jeudi 30

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement présenté par Carole Rousseau, avec Yves Camdeborde, Frédéric Anton et Sébastien Demorand.
23.10 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.35 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Bienvenue en France !», «Vacances commando», «Vacances sans limite». Magazine.
22.50 Rendez-vous en terre inconnue «Avec Virginie Efira chez les Tsaatans» ★★. Magazine de Frédéric Lopez. (voir Sélection)

FRANCE 3
20.35 Le mur de l'Atlantique ★. Comédie (1970) de Marcel Camus, avec Bourvil, Sophie Desmarets, Peter McEnery (1h42). *Inégal.*
22.55 Rambo 3 ★. Aventures (1988) de P. MacDonald, avec Sylvester Stallone (1h42) ⓾. *Pas mal.*

ARTE
20.50 The killing (14, 15 et 16/20) ★★. Série avec Sofie Grabol. *Palpitant.*
23.50 Naissance d'une île.
00.50 Justice à Vegas «Une arme à portée de main» ★. *Décevant.*

M6
20.50 Bones : «Qui a tué le prince charmant ?», «Un cri dans le silence», «Duel», «Tous pour un», «La secte rouge». Série avec E. Deschanel ⓾.

CANAL +
20.55 Body of proof (17 et 18/20).

Vendredi 31

TF1
20.50 Les experts, Miami : «Dans la cage», «Corps en détresse», «Aveuglés ⓬». Série avec David Caruso ⓾.
23.10 Secret story ⓾.
00.55 Secret story, l'after ⓾.

FRANCE 2
20.35 Les années bonheur en vacances «Best of». Divertissement de Patrick Sébastien, avec Sabrina, Roberto Alagna, Isabelle Aubret, Hélène Ségara, François Feldman, Pascal Obispo, etc.
23.05 La boîte à musique de Jean-François Zygel «Mozart superstar». Magazine de J.-F. Zygel, avec Pierre Charial, le trio de jazz de Dimitri Naïditch, Natacha Polony, Alain Chamfort, Claire Keim, Judith Gauthier, Nicolas Courjal, Initium, Deborah Nemtanu, etc.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «Pacifique Nord». Magazine de Georges Pernoud.
23.05 Faut pas rêver au Sri Lanka. Magazine.

ARTE
20.50 The killing (17, 18, 19 et 20/20) ★★. Série. *Excellent.*

M6
20.50 NCIS, Los Angeles. Série avec Chris O'Donnell ⓾.

CANAL +
20.55 Super 8 ★★★. Science-fiction (2011) de J. J. Abrams, avec Joel Courtney, Elle Fanning (1h48) ⓾. *Spectaculaire et très bien fait.*

SÉLECTION


DR

La guerre est déclarée - Il s'appelle Roméo, elle Juliette. Mais cette belle histoire d'amour tourne au tragique lorsqu'on découvre une tumeur chez leur bébé. Cette histoire poignante est celle de Valérie Donzelli et de son comédien, Jérémie Elkaïm, qui a écrit le scénario avec elle. Pourtant, elle ne signe pas un film chargé de pathos, car elle a su transformer cette histoire tragique, avec tout ce que cela comporte de scènes à l'hôpital, d'angoisse et de peur de la mort, en un formidable hymne à la vie. En mêlant rire et gravité, Valérie Donzelli, qui a tourné dans un véritable hôpital, a réussi une œuvre portée par la grâce et une belle énergie. On rit, on pleure, on fait la fête, on chante, mais l'on n'oublie jamais de se battre contre la maladie. La mise en scène est à l'image de la réalisatrice et comédienne : originale, pleine d'énergie et de tendresse et, traversée par un superbe élan vital. Magnifique ! ***Mardi 28, sur Canal +, à 20h55.***

Le mystère de la disparition des abeilles - Pourquoi les abeilles meurent-elles brutalement ? Ce passionnant documentaire tente de répondre à ce problème. Entre pesticides et OGM, elles sont nombreuses, les explications, mais rares les solutions. Ou, alors, il faut considérer, comme cet apiculteur écossais, qu'il faut faire confiance à la nature, à condition, bien entendu, de ne pas la perturber. Aussi inquiétant que passionnant. ***Mardi 28, sur Arte, à 20h50.***

Charles, le destin d'un prince - On connaît de lui ses déboires conjugaux, mais l'on ignore ce que le prince Charles, héritier de la couronne britannique, fait de ses journées. Ce passionnant documentaire montre un homme qui réussit à compenser le carcan de ses obligations par des activités variées, orientées vers l'écologie. Il défend la langue galloise et s'insurge contre l'urbanisme moderne, le tout avec un solide sens de l'humour. ***Mercredi 29, sur France 3, à 20h35.***

Fred Vargas «L'homme aux cercles bleus» - Un homme trace, de nuit, des cercles bleus dans les rues de Paris. Josée Dayan et son scénariste, Emmanuel Carrère, portent à l'écran cette adaptation de Fred Vargas. Si l'on ne retrouve pas tout à fait l'univers de cette dernière, cette histoire singulière et cocasse est bien menée, avec des dialogues parfaitement écrits et une interprétation sensationnelle. Des longueurs. ***Mercredi 29, sur France 2, à 20h35.***

Rendez-vous en terre inconnue «Avec Virginie Efira chez les Tsaatans» - Il ne reste plus que 240 Tsaatans à vivre comme leurs ancêtres en élevant des rennes. Le début est un peu lent à démarrer, mais, très vite, on tombe sous le charme de ces gens qui aiment la nature et la liberté. Même si leur vie est rude, ils sont heureux d'être vraiment libres. C'est cette liberté qui leur a permis de refuser de vendre leurs terres qui renferment de l'or. ***Jeudi 30, sur France 2, à 22h50.***

Pêche sportive

La Côte d'Or, une réserve à silures?

Originaire de l'Europe de l'Est, le silure aurait fait son apparition en France après les années cinquante. Depuis, il ne cesse de se développer.





▲ La tête du silure peut représenter jusqu'à 30% de son poids total. Sa bouche est pourvue de lignes de dents petites et nombreuses, appelées râpes.

◀ Emmanuel Geay affectionne la pêche en bateau et l'utilisation d'un écosondeur. Ce petit radar lui indique la présence ou non de poissons dans un secteur donné.

▼ Beau silure d'1,96m pris par Arthur, le fils d'Emmanuel Geay. La pêche, comme beaucoup d'autres passions, est transmissible de père en fils !



« *Il y a beaucoup de silures dans le département, il y a même de très beaux spécimens»* assure Emmanuel Geay, pêcheur habitant le canton d'Is-sur-Tille. Si le meilleur secteur de pêche reste la Saône (Seurre, Saint-Jean-de-Losne...), de plus en plus d'endroits regorgent de silures. *«Aujourd'hui, on les trouve un peu partout en deuxième catégorie»* ajoute le pêcheur côte d'orien. Le silure, originaire du Danube, s'est propagé dans toute l'Europe depuis les années cinquante. L'homme l'a introduit pour la pêche de loisir. La richesse des eaux d'Europe occidentale lui a été favorable. Avec un taux de fécondité important, et en l'absence de prédateurs à la hauteur de sa taille, le silure s'est rapidement acclimaté et développé.

«Ce gros poisson d'eau douce fascine de plus en plus de personnes, sa pêche est en pleine expansion» indique Emmanuel Geay, président d'une association de pêche (www.ecolo-carpes.com).

Plus de 100 kg !

Le silure est reconnu pour sa force et les combats qu'il génère lors de sa pêche. C'est ce qu'affectionne Emmanuel Geay *: «personnellement, je le traque souvent en bateau. Prendre un silure est quelque chose d'exceptionnel !»*. Le pêcheur issois a déjà sorti un beau bébé de 2,02m pour 70kg. C'est son record à ce jour (en France, le silure peut dépasser 100kg et 2,50m de long). L'année dernière, sur une vingtaine de sorties, Emmanuel Geay a réussi à capturer une cinquantaine de spécimens. Tous ont été remis à l'eau selon l'éthique du pêcheur. Plus de 90% des silures ont été pris avec des vifs, principalement des carassins et des tanches, d'un poids moyen de 350 grammes. Emmanuel Geay souhaite apporter une précision sur la réputation de prédateur vorace dont peut pâtir le silure *: «en un an, le silure mange l'équivalent de son poids. D'autres carnassiers, comme le brochet tuent beaucoup plus de poissons»*.

Hey, t'accouches?

L'anatomie du silure est très particulière. Sa tête peut représenter jusqu'à 30% de son poids total. Sa bouche est pourvue de lignes de dents petites et nombreuses. *«On ne les voit quasiment pas, en fait ce ne sont pas vraiment des dents, on parle plutôt de râpes»* indique Emmanuel Geay. Le silure possède des «*bourgeons gustatifs*» qui lui servent à localiser ses proies ou toute nourriture potentielle, même cachées dans la vase ou le gravier. D'autres organes lui servent à détecter des mouvements, dont ceux d'une écrevisse jusqu'à une distance de dix mètres ! Les yeux du silure, minuscules, lui seraient peu utiles pour la détection.

Sur l'aspect reproduction, le silure fraye en couple. Après avoir fécondé la femelle, le mâle resterait deux jours avec elle et lui donnerait des coups de tête dans le ventre pour l'inciter à pondre ! Les œufs seront déposés dans un nid préparé à l'avance, le mâle défendra farouchement ce nid durant l'incubation.

AURÉLIEN GENEST